



Republique de Guinée



Guinée

PROJET D'APPUI AU CYCLE ELECTORAL 2010 - 2012

P.A.C.E.

PAGE DE SIGNATURE

Pays : Guinée

Résultat(s) de l'UNDAF :

- Les règles du jeu démocratique sont connues et respectées

Résultat(s) attendu(s) du CP:

- Un scrutin organisé suivant les règles d'impartialité et de transparence accepté par le plus grand nombre

Produit(s) attendu(s) du CP:

- La gouvernance démocratique est promue

Partenaire (s) responsable(s):

CENI, MATAP, IFES, NDI, Search for Common Ground

Autres partenaires :

Union Européenne, USAID, Japon, Espagne, Allemagne, France, UK, Canada, CEDEAO, autres partenaires extérieurs.

Bénéficiaires cibles : CENI, MATAP, partis politiques, cours suprême, forces de sécurité, agents administratifs impliqués dans les opérations électorales, médias, organisation de la société civile, population guinéenne

Numéro du projet :.....

Période du projet : 2010-2012

Durée : 2 ans (Avril 2010-Avril 2012)

Modalité de Gestion : DEX

Total budget: 30.041.952 USD

PNUD :

Gouvernement : à déterminer

Autres : à déterminer

Approuvé par

Pour le Gouvernement de la République de Guinée :

Pour le Programme des Nations Unies pour le Développement :

Signature

Date


Le Ministre du Plan et de l'Économie
Ministère des Relations Internationales - RG


Programme des Nations Unies pour le Développement
Guinée

Description sommaire

Le renouvellement de l'engagement des partenaires au développement de la République de Guinée à l'aboutissement du processus de transition politique est ancré sur les principes fondamentaux du développement démocratique de chaque État. Un tel engagement est une contribution indispensable visant la promotion de la participation des citoyens à la vie politique, mais aussi un appui aux efforts du gouvernement pour réaliser les objectifs interdépendants de réduction de la pauvreté et de développement humain conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Spécifiquement par rapport à ces objectifs, et dans le cadre plus global de la gouvernance démocratique, l'assistance électorale doit prendre la mesure de toutes les phases du cycle électoral ; misant simultanément sur les intervalles entre les élections et les périodes de préparation des scrutins. Cette approche rend nécessaire des échanges réguliers entre les institutions sur les activités de soutien avant, pendant et après les périodes électorales afin d'en tirer des enseignements, et de fonder une mémoire interinstitutionnelle visant à améliorer les processus électoraux dans les pays bénéficiaires.

Dans ce contexte, les élections présidentielles et législatives en Guinée font l'objet du présent projet intitulé « Projet d'Appui au Cycle Electoral –PACE- ». L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la démocratie et au renforcement des processus démocratiques en Guinée. Pour rappel, un premier document de projet « Projet d'Appui aux Elections Législatives » (PAEL) a été élaboré en 2007, sur la base duquel une assistance électorale a été engagée en Guinée. Compte tenu de divers éléments liés au contexte d'intervention, le délai d'exécution prévu et le séquençage distinct du processus électoral ont dû être adaptés entraînant un besoin de révision profonde de ce document de projet. Cette révision s'est effectuée conformément aux principes des Déclarations de Paris et d'Accra.

Dans ce cadre, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Commission Européenne, les partenaires au développement et le Gouvernement s'engagent à appuyer les cycles électoraux sur la période 2010-2012. Cela se fera en travaillant avec les institutions et structures nationales de gestion des processus électoraux, et les organisations de la société civile, dans une optique de développement des capacités institutionnelles et de durabilité. Les partenaires pourront également apporter une assistance aux forces de défense et de sécurité nationale dans le cadre de leur intervention dans l'organisation des élections.

Le présent document de projet qui servira de base à l'appui aux cycles électoraux 2010-2012, à travers lequel un nombre considérable de partenaires au développement de la République de la Guinée ont fourni des contributions pour les élections présidentielles initialement prévues pour le 31 janvier 2010, est le résultat d'une révision profonde du projet d'appui aux élections législatives. Le document a été révisé pour adapter le précédent projet au nouveau contexte politique, institutionnel et légal, marqué par la transition politique ouverte depuis le 23 décembre 2008, la décision initiale des autorités de la transition d'organiser des élections en 2010, la déclaration de Ouagadougou du 15 janvier 2010 établissant la durée limite de la transition à une période de 6 mois. A travers l'intégration d'activités relatives à l'organisation des élections présidentielles et législatives, nécessaires au développement des capacités institutionnelles et humaines des structures de gestion des processus électoraux, les changements portent sur l'analyse de situation du pays, les résultats escomptés, les composantes (activités) du projet et le budget y relatif. L'approche adoptée pour cette révision consiste à pérenniser les acquis du processus en cours, tout en promouvant la professionnalisation des organes nationaux de gestion des élections, dont la CENI et l'Administration. A cet effet, l'ensemble des actifs du PAEL seront transférés dans le présent projet. Les composantes du projet sont mises en œuvre en trois phases:

- les opérations pré-électorales essentielles à l'organisation des deux scrutins électoraux prévues pour 2010 (élections présidentielles et législatives),
- les opérations électorales des échéances présidentielles et législatives,
- et les activités postélectorales de renforcement de capacités au cours du cycle électoral 2010-2012 – activités à mettre en œuvre au-delà des événements électoraux et/ou toutes autres consultations rendues nécessaires pendant ladite période.

Section I : Partie narrative

PARTIE 1. ANALYSE DE SITUATION

1. Contexte :

Depuis le référendum de 2001 qui a entraîné une modification de la Loi Fondamentale et le changement de la durée du mandat présidentiel, la République de Guinée se heurte à une crise politique qui s'est aggravée au fil du temps. Le débat politique s'est progressivement radicalisé : l'opposition boycottant les élections législatives ainsi que les présidentielles de 2002 et 2003 respectivement ; les clivages internes se sont exacerbés, faisant peser sur le pays le spectre d'une crise aux conséquences imprévisibles tant en Guinée que dans la sous région et ce d'autant plus que la Guinée est entourée de pays ayant connu ou connaissant des crises diverses (Libéria, Sierra Léone, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau...).

La tenue des élections communales et communautaires du 18 décembre 2005, avec la participation d'au moins 16 formations politiques, a marqué le démarrage bien que timide du dialogue politique entre les acteurs politiques.

Dans la perspective de l'organisation des élections législatives en 2007, une série de mesures et engagements avaient été pris par les autorités et la classe politique (introduction du système biométrique aux fins de modernisation du fichier électoral, élaboration de quatre lois essentielles, soumission d'une requête d'assistance électorale aux Nations Unies...).

Les Nations Unies et la communauté des partenaires, prenant acte de l'esprit d'ouverture et de la volonté des autorités d'engager la Guinée sur la voie démocratique, ont accédé à la requête des autorités et décidé d'apporter une assistance à la Guinée pour l'organisation des élections législatives.

Par conséquent, et en conformité avec les procédures d'assistance électorale des Nations Unies², une équipe d'assistance électorale a été mise en place en Juillet 2007. En décembre 2007 une nouvelle Commission Electorale a été créé. Un test pilote pour le choix du fournisseur des kits informatiques a été organisé en Janvier 2008. La livraison des kits a débuté en mai 2008. En août 2008, l'opération d'enregistrement des électeurs a été officiellement lancée. Les activités pour la finalisation de l'enregistrement et les dispositions pour l'organisation des élections étaient en cours quand est intervenu, suite au décès du Président, le General Lansana Conté le 23 décembre 2008, un changement de l'ordre constitutionnel, avec la prise du pouvoir sans effusion de sang par une junte militaire.

Il s'en est suivi une période de transition, sous les auspices d'un Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) et la mise en place d'un Gouvernement de transition. Sur le plan politique, cet évènement a suscité, d'emblée, une condamnation de principe de la communauté internationale. Cependant, bien vite, les engagements et discours (mesures visant à écourter la durée de la transition, volonté de mettre en place les conditions nécessaires pour une alternance démocratique, volonté des nouvelles autorités de ne pas se présenter aux élections...), ont convaincu la communauté internationale de maintenir le dialogue avec le pays. Un groupe de contact a été créé en janvier 2009 pour accompagner la Guinée, et la communauté internationale a manifesté, voire réaffirmé, sa volonté de suivre avec beaucoup d'intérêt le processus électoral. Elle a fortement recommandé des mesures aussi bien au niveau des partenaires au développement que de l'Etat pour une mobilisation adéquate des ressources nécessaires à la finalisation des élections dans les délais annoncés. Toutefois le GIC, lors de sa sixième session s'est dit confronté à de nouvelles réalités, et par la suite une série d'évènements

sont intervenus respectivement le 28 septembre et le 03 décembre 2009, qui ont eu une incidence sur les préparatifs des élections ainsi que le respect du chronogramme³.

2. Principaux défis à relever :

Le développement de la Guinée est largement tributaire d'une sortie rapide de la période de transition et de la consolidation du processus démocratique, seules garantes de la stabilité politique, économique et sociale et de l'unité nationale. Le retour rapide à la légalité constitutionnelle par la tenue de scrutins libres, transparents et crédibles reste un défi majeur.

L'instabilité politico-institutionnelle et la succession de crises ont un impact au niveau de la gouvernance, notamment dans la capacité du gouvernement à satisfaire aux besoins et aspirations les plus essentielles de la population. Elle se manifeste également par le biais d'un profond malaise social et une dé-crédibilisation des organes Etatiques, y compris ceux en charge de la gestion des processus électoraux.

La Guinée doit ainsi continuer à faire face et pallier plusieurs lacunes de son système électoral. A court terme, il faut combler le vide légal et juridique par l'approbation d'un nouveau cadre législatif. Par ailleurs, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) doit renforcer sa capacité de gestion, d'organisation et de planification, et résoudre la question de ses ressources financières propres. A plus long terme, les institutions nationales doivent créer les conditions pour corriger les défaillances du système électoral et les imperfections du cadre législatif.

Au niveau institutionnel, les enjeux concernent notamment :

- Le caractère non permanent des structures locales de gestion électorale rendant difficile l'appropriation nationale et la durabilité de l'assistance technique;
- La multiplicité d'acteurs institutionnels, engendrant des difficultés de coordination et d'articulation entre les divers organes impliqués dans l'organisation des élections ;
- Le fonctionnement en mode d'urgence à chaque échéance électorale, et par conséquent la difficulté de s'approprier des innovations procédurales, technologiques et méthodologiques introduites dans plusieurs pays (manque de planification à long terme).

Plusieurs autres défis restent à relever et ce d'autant plus que les engagements des nouvelles autorités, ont suffisamment démontré que le Gouvernement, les partis politiques et la société civile sont attachés à la tenue d'élections conduisant à la mise en place d'institutions pleinement représentatives. Par ailleurs la finalisation de la révision des listes électorales et du fichier étant en cours, la logistique des opérations électorales inachevée, et la sensibilisation des populations connaissant des difficultés du fait des réticences, les besoins de renforcement des capacités des différents intervenants dans le processus électoral sont considérables.

Au niveau opérationnel, logistique et budgétaire, les cadres de planification sont à adapter en vue d'une mise en cohérence avec la réalité, et d'un ajustement du processus électoral avec les besoins.

Du point de vue des structures de gestion du processus électoral, le renforcement des capacités des structures de gestion des processus électoraux surtout au niveau de leurs démembrements, de leurs ressources humaines et leur capacité à mener efficacement les opérations électorales restent à faire. Malgré leur décentralisation formelle, ces structures doivent être renforcées pour assurer les tâches complexes à venir (logistique – distribution à jour et protection des matériels sur les sites et les bureaux

³ Ces dates correspondent respectivement à la répression de la manifestation des forces vives au stade du 28 septembre, et la tentative d'assassinat du Président du CNDD;

de vote, suivi de l'application des procédures et de la loi à tous les niveaux ... ; coordination avec les structures centrales ; et autres).

Tout en assurant un appui technique et financier aux élections présidentielles et législatives, l'approche de ce projet reconnaît que l'appui à la mise en place d'une administration électorale forte et stable est plus durable, moins coûteuse et plus efficace que de porter une assistance technique limitée à des aspects spécifiques du processus électoral ou à un événement électoral isolé.

L'objectif spécifique du projet est de contribuer à l'organisation d'élections transparentes, libres dans le cadre des prochains cycles électoraux 2008-2010. cela se fera notamment à travers la maîtrise, le maintien et l'utilisation, par le CENI et le MATAP, des outils technologiques et des connaissances opérationnelles dont ils seront dotés.

Le projet vise la pérennisation des acquis ainsi que le développement des compétences à moyen et long terme par la CENI, le MATAP et les organisations de la société civile qui travaillent dans les domaines de l'observation électorale, de la communication et de la participation des femmes aux élections et à la vie politique.

3. Etat d'avancement et acquis du processus en cours :

A ce jour, plus de 4.1 millions de Guinéens en âge de voter ont été recensés ce qui représente 79% des projections initiales faites sur la base du recensement de 2005 (+10%). Ce résultat emporte l'approbation consensuelle de l'ensemble des acteurs, notamment des partis politiques. Toutefois, considérant que l'enregistrement et les listes électorales de 2005 n'étaient pas considérées fiables ni consensuelles, la comparaison reste en grande mesure biaisée.

Malgré le fait que la finalisation de l'enregistrement électoral est presque assurée à ce jour, il reste essentiel que l'administration électorale puisse trouver des mécanismes d'amélioration du système d'actualisation du recensement électoral et de la gestion du fichier électoral. Sur la base d'une telle conception, ces structures devront considérer d'adopter à moyen et long termes les nouvelles technologies et méthodologies de gestion plus efficaces et durables de gestion.

1000 kits d'enregistrement biométriques ont été acquis et livrés en Guinée et dans les ambassades retenus pour l'enregistrement des guinéens à l'extérieur. Plus de 2000 agents techniques ont été formés à l'utilisation et la maintenance des équipements biométriques ; un site central sécurisé est opérationnel en vue de la détection des doublons afin de finaliser les listes électorales provisoires et définitives à brève échéance.

Au niveau de l'administration et de la CENI, ce sont plus de 11.000 membres de Commissions Administratives de Révision des Listes Electorales (CARLE) qui ont été formés sur les quatre lois essentielles qui encadrent le processus en cours.

En terme de mobilisation de ressources pour les élections : diverses rencontres tenues dans le cadre des réunions de coordination des bailleurs (réunions des points focaux tenues hebdomadairement sous la présidence du Directeur Pays du PNUD), et 06 missions du Groupe International de Contact sur la Guinée (dont la préparation est facilitée par l'unité technique de gestion), ont permis de recueillir des financements complémentaires de la part de différents partenaires au développement (Japon, Union Européenne, USAID, Espagne, Allemagne). Le versement de la quote-part de contribution de l'Etat pour un total de 84 milliards 250 million GNF est effectif depuis août 2009 avec le versement de la dernière tranche du paiement.

Au total, un montant de 15.992.114 USD a été mobilisé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Partenaires/ Devise d'origine	Contributions Totales (USD)
Union Européenne (7.380.000 EUR)	9.867.629
USAID (USD)	1.700.000
France (1.000.000 EUR)	1.293.661
Espagne (500.000 EUR)	680.272
Grande Bretagne (100.000 £)	141.643
Japon (USD)	1.830.000
Allemagne (85.000 EUR et 355.362)	478.909
TOTAUX	15.992.114

A ce jour, sur le plan opérationnel, un nombre important d'acquis sont disponibles, au titre desquels la Commande des équipements de sécurisation du site central, la disponibilité de la stratégie d'affichage des listes électorales provisoires, les spécifications techniques des équipements électoraux (urnes, isoloirs, cartes d'électeurs), la sensibilisation effective de la population rurale et urbaine à travers une trentaine de partenariats noués entre les médias et le PNUD.

PARTIE 2. STRATEGIE

L'organisation des élections présidentielles et législatives libres et transparentes pour clôturer la transition politique et ouvrir la voie au retour à la normalité constitutionnelle est cruciale pour la Guinée. Ces élections aboutiront à la mise en place d'une législature et d'un nouveau Gouvernement démocratiques.

De l'aboutissement des élections dépendront d'une part la relance et normalisation des relations diplomatiques du Gouvernement avec ses partenaires internationaux; d'autre part, le développement économique et social du pays. A cet égard l'appui aux élections s'inscrit dans l'effet du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF), «Relever le défi des Objectifs du Millénaire pour le Développement ».

Par ailleurs, les « Orientations Pratiques pour la mise en œuvre des programmes et projets d'assistance électorale signées entre le PNUD et la CE » prévoient que l'assistance électorale doit prendre la mesure de toutes les phases du cycle électoral et que les intervalles entre les élections sont aussi essentiels que les périodes de préparation des scrutins (cf. graphique du cycle électoral en annexe).

Cette approche rend nécessaire des contacts réguliers entre les institutions et les acteurs de l'assistance avant, pendant et après les périodes électorales. L'objectif étant de fonder une mémoire inter institutionnelle visant à améliorer, sur la base de l'appropriation des connaissances et outils nécessaires, les futurs processus électoraux guinéens.

La stratégie du projet reflète les priorités nationales en matière de gouvernance démocratique et consiste à appuyer le Gouvernement, la CENI, le MATAP et les autres acteurs clés à organiser les scrutins s'insérant dans le cycle électoral dans les conditions les meilleures possibles et à mobiliser les ressources y relatives. Elle repose sur les avantages comparatifs, en termes d'expertise technique et de neutralité, des Nations Unies et des autres partenaires, qui accompagneront les scrutins et le cycle

Les partenaires pourront ainsi apporter leur appui aux scrutins, à un moment où la situation des ressources financières du pays ne lui permet pas de prendre entièrement en charge l'organisation de plusieurs élections successives. L'assistance de la communauté internationale s'articulera autour des actions ou axes définis plus haut visant le renforcement des capacités nationales et la durabilité des acquis. Toutefois, il reviendra à l'Etat de mobiliser les ressources humaines de l'administration et, sur le plan logistique, de redéployer sur le parc public, l'essentiel du besoin en matériel roulant nécessaire pour les besoins des processus et du cycle électoral.

La participation des partis politiques, des Organisations de la société civile, des medias et le suivi des opérations tout comme l'observation des élections est un élément fondamental de l'appui au processus/cycle électoral. Dans ce contexte, les résultats escomptés du projet pour les cycles électoraux 2010-2012 sont :

- a. une liste électorale fiable est disponible, qui servira de base non seulement pour les élections présidentielles et législatives, mais également pour d'autres consultations dans l'avenir;
- b. des élections présidentielles et législatives sont organisées en accord avec les textes légaux (*Loi fondamentale révisée, Code Electoral, Ordonnance 015*), de manière libre, transparente et équitable;
- c. les acquis des élections présidentielles et législatives (attendues en 2011) sont pérennisés moyennant une évaluation conjointe des acteurs institutionnels nationaux (CENI et autres)/partenaires du développement dans une perspective d'un développement continu des capacités de ces acteurs institutionnels et des organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine électoral (cf. les différentes formations planifiées et l'appui d'experts).

Le développement des capacités des structures de gestion des processus électoraux et des Organisations de la Société Civile afin de gérer et de participer aux processus électoraux (conformément à leur mandat légal et aux standards électoraux contenus dans les traités internationaux³ ratifiés par l'Etat guinéen dans le cadre des Nations Unies⁴, et les standards non conventionnels adoptés au sein de l'Union Africaine⁵) est un aspect, comme l'équité de genre, transversal aux composantes du projet et présent tout au long de la période de mise en œuvre du projet.

Le renforcement des capacités se fera au cours des deux premières étapes du projet (pré-électorale et électorale), et le développement de capacités sera fait au cours de la période postélectorale.

PARTIE 3 : COMPOSANTES DU PROJET

Le programme a trois composantes :

1. Une composante « Support technique, opérationnel et appui financier à la CENI, au MATAP pour la mise en œuvre des opérations pré-électorales des scrutins de 2010 » (résultat escompté a);
2. Une composante « Appui financier et technique à l'organisation des scrutins de 2010 et la mise en œuvre des activités électorales » (résultat escompté b);
3. Une composante « Planification Stratégique et appui au développement des Capacités Institutionnelles à long terme » (résultat escomptés c, d).

³ Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples; Protocole Additionnel a la Charte Africaine de Droit de l'Homme et des Peuples relatives au Droit des Femmes

⁴ Pacte International sur les Droits Civils et Politiques, Convention Internationale sur l'Elimination de la Discrimination a l'égard des Femmes, Convention Internationale sur l'Elimination de la Discrimination Raciale, Convention sur les Droits Politiques des Femmes.

⁵ Déclaration sur les Principes Gouvernant les Elections Démocratiques, 2002

Bien que modulaires dans la conceptualisation, ces composantes *sont complémentaires et envisagées* comme un « tout » concourant à la réalisation des résultats escomptés susmentionnés. Le thème commun de ces composantes est de renforcer les capacités nationales. Tous les experts internationaux qui travailleront en appui aux acteurs institutionnels devront former et transférer leur savoir-faire et leurs compétences aux partenaires nationaux dans le cadre de leur mandat.

Les activités de ces composantes seront mises en œuvre en trois étapes, en fonction des ressources affectées au PNUD pour le financement et la gestion du projet, couvrant respectivement les activités essentielles à l'organisation des scrutins électoraux (1^{ère} étape), les activités électorales des scrutins de 2010 (2^{ème} étape) et les opérations postélectorales visant la pérennisation des acquis (3^{ème} étape) qui seront mises en œuvre au cours des périodes non électorales du cycle électoral.

Le budget national de l'Etat contribuera à couvrir les activités et rubriques de souveraineté et celles n'ayant pas été couvertes par les partenaires au développement.

Les coûts de fonctionnement et de l'expertise de l'Unité de Gestion du Projet sont reflétés dans une ligne spécifique comme coûts d'assistance technique.

COMPOSANTE 1: APPUI TECHNIQUE OPERATIONNEL ET FINANCIER POUR LA MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS PRE-ELECTORALES DES SCRUTINS

La mise en œuvre des activités du Projet d'Appui aux Cycles Electoraux en Guinée, se fera au travers de la poursuite du projet en cours. Concrètement, cela requiert en premier lieu, le maintien d'une assistance électorale menée par une unité de gestion du projet en appui aux structures nationales de gestion des processus électoraux, composée d'experts de longue et de courte durée (pour une période qui totalise environ 24 mois, couvrant l'ensemble du processus de transition et du cycle électoral). Les experts et consultants seront placés auprès de la CENI, mais travailleront également avec les autres acteurs, notamment le MATAP, l'administration, les partis politiques, les organisations de la société civile et les médias. L'Unité de Gestion sera notamment chargée de :

- L'appui technique à la CENI et aux administrations chargées des élections (MATAP, structures déconcentrées et décentralisées de l'administration);
- La formation des acteurs sur les rôles et responsabilités des acteurs, l'administration et l'assistance électorale ;
- conseil en matière de gestion, de coordination et d'organisation électorale (recensement, procédures de vote, décompte, etc.);
- Sur la base des faiblesses constatées et de l'expérience acquise, faire des recommandations sur les réformes et ajustements susceptibles d'être introduits afin d'améliorer le système électoral.

L'Unité d'assistance électorale est dirigée par un Conseiller Technique Principal (cf. TDR en annexes). Les experts seront sélectionnés en collaboration entre la Division des Affaires Electorales du Département des Affaires Politiques des Nations Unies, les partenaires contribuant au projet et le bureau du PNUD en Guinée.

Les activités de cette composante 01 du projet viseront l'appui à la CENI et au MATAP dans l'élaboration des plans opérationnels pluriannuels budgétisés. Ces plans opérationnels se baseront sur des processus de planification, d'organisation et de budgétisation des opérations électorales à mener durant les cycles électoraux 2010-2012. Ils intégreront les mises à jour du recensement électoral, ainsi que la préparation et réalisation des élections présidentielles et législatives.

Les plans opérationnels pluriannuels devront prendre en compte toutes les phases et les composantes des Cycles Electoraux 2010-2012, les opérations électorales qu'ils renferment et les activités postélectorales à mettre en œuvre après les scrutins, au long du cycle électoral et jusqu'à 2012. A cet effet ils devront inclure des composantes de formation de cadres, d'éducation civique des citoyens, de renforcement des équipements de la CENI, de mobilisation de moyens logistiques, de réalisation des opérations électorales, etc.

Plus concrètement, la CENI et le MATAP seront appuyés pour :

- Finaliser et affiner les budgets électoraux pour les élections présidentielles et législatives prévues en 2012;
- Elaborer les chronogrammes pour les opérations pré-électorales, électorales et postélectorales à mener au cours des cycles électoraux 2010-2012 (les activités à mettre en œuvre dans le délai légal et le calendrier à respecter);
- Planifier et mettre en œuvre les opérations d'enregistrement des électeurs conformément aux standards internationaux d'exhaustivité, d'exactitude et d'inclusivité à réaliser au cours des cycles;
- Concevoir, commander et assurer la livraison du matériel et équipements électoral;
- Planifier et mettre en œuvre des plans opérationnels des opérations pré-électorales– y compris la logistique des opérations (le transport, le déploiement et l'organisation de tout le matériel d'enregistrement électoral de la CENI/MATAP vers ses structures décentralisées, de celles-ci vers les bureaux de vote et vice-versa) sur le territoire national et à l'étranger, et la sécurisation de ce matériel; le ramassage, stockage et sécurisation du matériel ;

- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'information sur l'enregistrement électoral, un programme de la CENI sur l'éducation civique et des initiatives d'éducation civique de la société civile (visant surtout les jeunes électeurs et les femmes) ;
- Dispenser des formations notamment sur : l'enregistrement dans les centres de vote et la délivrance des cartes d'électeurs, la gestion du contentieux, la sécurisation du processus électoral, l'observation électorale;
- Elaborer des modules de formation et former des agents électoraux, y compris des représentants des partis politiques et des observateurs nationaux.

COMPOSANTE 2 : APPUI FINANCIER ET TECHNIQUE A L'ORGANISATION DES SCRUTINS DE 2010 ET LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES ELECTORALES

Une approche holistique du processus électoral requiert en plus de la CENI et du MATAP, une implication des organisations de la société civile, des partis politiques et des médias. Dans ce cadre, le PNUD à travers le programme Gouvernance a mené en 2007 et 2008 diverses actions de renforcement des capacités des femmes des partis politiques, des journalistes et de différentes ONG impliquées dans la mobilisation sociale. En outre le scrutin communautaire de 2005 a été organisé avec l'appui du PNUD.

Par ailleurs, dans le cadre de son appui aux opérations électorales proprement dites, le PNUD envisage d'appuyer des initiatives mises en œuvre par d'autres organisations spécialisées telles qu'IFES portant sur le développement des mécanismes visant à encourager la collaboration et les échanges entre les Organisations de la Société Civile pour leur implication dans le processus électoral. En effet, IFES appuie le processus électoral en Guinée depuis 1991 à travers diverses études d'évaluation pré et post électorales, un appui technique ponctuel pour la mise en place et la formation des différents organes responsables de la supervision et de la gestion des élections, la promotion et l'accompagnement du dialogue politique et l'observation électorale. IFES appuie également des réseaux de femmes et de jeunes dans leurs actions de plaidoyer et de sensibilisation pour une plus grande participation de ces groupes à toutes les étapes du processus électoral et dans la vie politique en général.

Les leçons tirées de ces expériences pourraient être utiles au projet et des synergies avec cette institution seront dès lors explorées et renforcées dans ses domaines d'expertise.

L'articulation du projet avec des interventions techniques d'autres partenaires permettra de renforcer la coordination des partenaires et de l'aide internationale.

A cet égard, la formation et la sensibilisation des différents acteurs du processus électoral ainsi que le renforcement des capacités de la société civile dans la supervision, le contrôle et la

sécurisation du processus électoral constituent des actions phares du présent projet, dont le PNUD pourra confier l'exécution à des organisations spécialisées. Compte tenu de l'expérience de IFES avec les organisations de la société civile, et sur la base du partenariat existant entre les deux institutions, le PNUD prévoit d'établir un Mémoire d'Entente (MoU) avec cette ONG. Ce partenariat permettra de financer des activités mises en œuvre par IFES, notamment (1) l'appui à la sensibilisation et formation ; (2) le renforcement de la supervision et du contrôle civique du processus électoral. Ces activités seront financées dans le cadre de la contribution additionnelle de la Commission Européenne pour l'organisation des élections présidentielles et législatives, et sur la base du projet en appui au processus électoral d'IFES.

L'ensemble des partenariats techniques du PNUD en appui au processus électoral sera directement coordonné par l'UGP. A cet effet, l'expertise technique du PNUD/UGP dans les domaines de la planification, de la logistique, de l'administration, des finances et de l'éducation civique sera mise à profit pour appuyer les institutions nationales dans la mise en œuvre des activités telles que l'éducation civique des électeurs, la formation, l'appui aux représentants des partis politiques, la logistique des opérations, le transport et la sécurisation des matériels, la tabulation et publication des résultats, etc. Plus concrètement, la CENI et le MATAP seront appuyés pour :

- Elaborer les chronogrammes des opérations électorales et postélectorales à mener au cours des cycles électoraux 2010-2012;
- Procéder à la conception, commande et livraison du matériel et équipements de vote ;
- Planifier et mettre en œuvre des plans opérationnels des opérations électorales et postélectorales (et le renforcement de la coordination entre les acteurs) – y compris la logistique des opérations (le transport, le déploiement et l'organisation de tout le matériel électoral de la CENI/MATAP vers ses structures décentralisées, de celles-ci vers les bureaux de vote et vice-versa) dans le territoire national et à l'étranger, et la sécurisation du matériel de vote;
- Mettre en place et renforcer les structures locales de gestion du processus électoral (niveaux régional, sectoriel et autres) ;
- Publier la liste provisoire des Bureaux de Vote ainsi que la liste définitive;
- Mettre en place des Bureaux de Vote et former les membres des structures locales ;
- Effectuer le ramassage, stockage et sécurisation du matériel électoral ;
- Elaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation civique institutionnel de la CENI en articulation avec des initiatives d'éducation civique mises en œuvre par d'autres acteurs/institutions internationales et des organisations de la société civile (visant surtout les jeunes électeurs et les femmes) ;
- Elaborer des modules de formation et former des agents électoraux, y compris des représentants des partis politiques ;
- Coordonner une stratégie d'observation électorale et veiller à la sécurisation des opérations

Le PNUD ne sera pas impliqué directement dans l'appui à l'observation des élections. Ce volet sera pris en compte par d'autres institutions internationales et régionales – UE, UA, CEDEAO/UEMOA, etc. Toutefois, en ce qui concerne l'observation domestique, menée par des groupements ou organisations non gouvernementales locales, un appui financier aux activités telles que celles susmentionnées (mises en œuvre par IFES et autres organisations telles que NDI) est prévu dans le cadre du projet. Cet appui reste dépendant de la disponibilité de ressources gérées par le PNUD.

COMPOSANTE 3 : APPUI AUX OPERATIONS POST ELECTORALES ET PERENNISATION DES ACQUIS

Pour la plupart des commissions électorales, la planification stratégique est un nouveau concept que bon nombre d'entités électorales n'ont jamais expérimenté.

En effet, les activités des commissions électorales sont principalement de passer d'une élection à l'autre ou de soumettre les budgets pluriannuels. Le but de cette troisième composante du projet est de doter les organes guinéens de gestion des élections, d'un outil pérenne de gestion qui puisse accompagner et faciliter leurs efforts d'organisation professionnelle d'élections crédibles. A cet égard les activités suivantes seront menées:

- Mise au point d'un cadre d'amélioration des compétences de la CENI ;
- optimisation des structures et systèmes organisationnels internes de la CENI ;
- Mise en place d'un cadre d'aide à la décision quotidienne pour les cadres de l'administration électorale;
- Mise en place d'un cadre d'évaluation des progrès atteints dans la réalisation des objectifs/buts identifiés ;
- Elaboration d'un budget des activités liées à l'organisation des élections prévues au cours du cycle électoral 2010-2012 dans une perspective de pérennisation des acquis.

La CENI est chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires, en liaison avec le MATAP, qui a, à sa charge, l'administration territoriale (gouvernorats, préfectures et sous-préfectures).

Le projet appuiera la CENI, le MATAP et les autres institutions (*cour suprême, structures décentralisées et déconcentrées*) intervenant dans le processus électoral sur les points suivants:

- Evaluation des coûts et préparation des budgets de fonctionnement (coûts directs) intégrés avec plans opérationnels et stratégiques ;
- Mise en place auprès de la CENI d'un Centre National de Traitement des Données (CNTD) pour les questions de l'enregistrement des électeurs et des candidats et pour le dépouillement des résultats ; le centre sera à la disposition du MATAP pour l'accomplissement de ses tâches électorales ;
- Relevé de données géographiques des centres d'enregistrement et centre de bureaux de vote (GPS) ;
- Formation civique et sensibilisation des populations ;
- Centralisation et consolidation du fichier électoral et gestion autonome de base de données des électeurs ;
- Apurement et édition informatisée des listes définitives ;
- Formation des démembrés de la CENI pour le scrutin ;
- Définition des spécifications du bulletin de vote et appel d'offres pour sa réalisation
- Formation et déploiement des Forces de Sécurité
- Edition des listes d'émargement.

Un volet spécifique de cette composante, destinée à appuyer la Cour Suprême, aura comme points prioritaires :

- Analyse et validation des dossiers de candidature ;

- Gestion du contentieux électoral.

Étant donné la complexité opérationnelle et institutionnelle et les contraintes techniques liées à l'organisation des élections conformément au calendrier établi, les structures nationales de gestion des processus électoraux sont confrontées à un large défi pour fournir dans une courte période la formation opérationnelle spécifique et spécialisée à un nombre important d'intervenants électoraux localisés sur toute l'étendue du territoire et à l'extérieur.

En vue de faire face à ce besoin, l'appui fourni par les experts du Projet et les ONG partenaires techniques de réalisation contractés par le PNUD, permettra à ces organes de faire face aux fonctions essentielles suivantes, nécessaires à la bonne gestion électorale :

- contribuer à développer toutes les étapes de l'opération de formation en cascade pour les intervenants impliqués dans l'organisation des opérations électorales (recensement, vote et dépouillement) ;
- concevoir et produire des supports pour la formation, tels que les manuels, les guides, les directives, orientations, les présentations multimédias, les vidéos etc. ;
- mettre en œuvre le programme de formation en cascade, en commençant par le groupe de formateurs principaux au siège, et en s'étendant aux niveaux des secteurs et des centres de vote;
- exercer les activités de contrôle et d'évaluation (par exemple le contrôle de qualité par les visites de terrain pendant le déroulement des formations, pour corriger les éventuels déficits et erreurs techniques).

Néanmoins, il s'avère nécessaire que les structures de gestion des processus électoraux s'approprient progressivement la compétence en matière électorale. Pour atteindre cet objectif, l'assistance technique fournie par cette composante vise à **optimiser les compétences professionnelles et la performance globale des intervenants** en matière de vote et de dépouillement, dans l'accomplissement de leurs fonctions importantes.

En matière d'assistance électorale, le "**développement des capacités**" est une approche relativement récente, novatrice et plus durable: elle reconnaît que la construction d'une administration électorale forte et stable sur place est plus précieuse, durable et efficace à long terme que la fourniture d'une aide électorale extérieure adaptée aux secteurs spécifiques du processus électoral ou à un événement électoral isolé.

POINTS D'ENTREE DE LA COMPOSANTE 3

1. LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

L'investissement dans les ressources humaines et le renforcement de leurs capacités professionnelles sont des facteurs clés de développement de capacités. Dépendant des ressources allouées au panier, le projet prévoit de développer à moyen et long termes un programme d'apprentissage complet visant à améliorer les compétences, la confiance, et le réseau professionnel et technique des intervenants aux processus électoraux à tous les niveaux, avec une mise au point spécifique visant le personnel au niveau des secteurs. Le but principal de cette composante de projet est d'assister la CENI et le MATAP à mettre en œuvre une série d'initiatives de développement des capacités pour améliorer la compétence professionnelle de leur personnel. Ces initiatives, sous réserve de financement du projet, comprennent :

1.1. Le cours BRIDGE sur l'Administration des élections

Cette activité clé est basée sur le cours BRIDGE sur l'administration des élections, un instrument développé conjointement par la Division de l'Assistance Electorale des Nations Unies (UN EAD), la

Commission Electorale Australienne (AEC) et l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale (IDEA) : www.bridge-project.org). Le cours BRIDGE peut être organisé dans tout pays – et adapté aux besoins spécifiques de l'institution électorale – par l'utilisation des facilitateurs et des interprètes dûment accrédités.

1.2. La formation en Assistance Electorale Efficace

Cette activité vise à renforcer notamment les capacités des agents travaillant dans les processus électoraux, et ceux des organes de gestion des élections sur la gestion efficace de l'assistance électorale, et le renforcement de la démocratie. La formation est faite par une équipe d'experts de la Commission Européenne, du PNUD et de IDEA (<http://www.ec-undp-electoralassistance.org>).

2. GESTION DU CONTENTIEUX ELECTORAL

Les processus électoraux sont des opérations complexes qui font participer beaucoup d'éléments et parties. Elles produisent inévitablement des conflits. L'établissement et l'application d'un système approprié et efficace de gestion et résolution des conflits est une composante cruciale des élections crédibles.

Cette composante de projet vise à aider la CENI et la société civile à analyser les instruments juridiques réglementant le système et les mécanismes pour la résolution des conflits électoraux à tous les niveaux. Elle vise en particulier à doter les tribunaux de première instance et la Cour Suprême du personnel technique nécessaire pour pouvoir bien jouer le rôle que la législation en vigueur leur réserve dans cet aspect crucial du processus électoral.

3. EVALUATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

L'évaluation des élections devrait assurer que les expériences directement acquises dans l'organisation et la conduite des élections en 2010 soient convenablement reflétées et appliquées aux activités de soutien à plus long terme. Compte tenu du court délai entre les élections présidentielles et les législatives, cette évaluation ne s'effectuera qu'après l'organisation de ces dernières.

L'exercice d'évaluation sera conjointement entrepris par la CENI et le PNUD, les autres partenaires au développement et organisations/institutions prenant part aux processus.

Tout en identifiant et faisant le point des acquis de l'organisation des élections, l'évaluation servira d'exercice pour affiner et rationaliser les activités ultérieures de développement de capacités prévues pour le cycle 2010-2012. L'évaluation devrait également fournir une occasion d'identification de toute modification qui doit être apportée dans le projet afin de permettre son adaptation aux prochaines échéances électorales, tout en favorisant la conservation et la réutilisation de la mémoire institutionnelle et des ressources documentées (tels que les plans de travail, les budgets, les orientations et les procédures opérationnelles, les matériaux d'élection et d'information des électeurs, etc.) résultant des activités de soutien aux élections.

4. CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION

Pendant les deux décennies passées, l'aide internationale aux organes de gestion électorale a augmenté exponentiellement dans le monde entier, conduisant à une grande production d'informations, bonnes pratiques et expériences. Toutefois la grande partie des informations acquises pendant l'organisation d'une élection est dispersée voire perdue dès la fin des opérations. A cet égard, à titre d'exemple, peu a été fait jusqu'ici en termes de centralisation et de partage d'expériences et d'informations entre les institutions guinéennes intervenant dans le processus électoral, de sorte que l'expérience acquise n'a pas été traduite en développement politique et pratique. En vue d'augmenter

les capacités et les connaissances professionnelles du personnel de la CENI à tous les niveaux sur les sujets liés aux élections, le PNUD prévoit d'aider cette institution à renforcer le "centre de ressources et d'informations" auprès de son siège, à Conakry. Le centre sera équipé d'une bibliothèque moderne, ainsi que des ordinateurs, d'un accès Internet et d'autres ressources et équipements. Il comprendra une archive intégrant une collection⁶ internationale et régionale de documents liés aux élections, les publications sur les processus de démocratisation, des documents à employer par le personnel de la Commission à tous les niveaux pour l'analyse comparative, la politique et la formation de personnel d'exploitation, la recherche, les études, le développement politique, etc. La création du centre de ressources et d'informations vise à fournir un appui et des conseils internes prêts à être utilisés par la Commission électorale. Ceci permet de soutenir ses efforts et de stimuler des nouveaux liens de coopération technique avec les réseaux électoraux régionaux, les instituts de recherche et les organisations professionnelles dans la région et dans le monde entier. En outre, ceci faciliterait l'accès du personnel de l'administration électorale à une masse de documents et de matériaux électoraux qui seraient autrement hors de leur portée. La possibilité est ainsi offerte à ce personnel d'être mieux informé sur les processus et procédures électoraux. Le centre devrait également servir de lieu de réunion et de formation pour le personnel de la CENI. Il servira de point de contact et d'échanges privilégié avec des réseaux régionaux de Commissions Electorales.

Le centre disposera d'une connexion internet permettant au personnel de la CENI d'accéder à des collections d'information en ligne. Le projet aidera également la CENI à créer une page d'accueil pour le centre qui rendra disponible de l'extérieur, ces différentes ressources : documents, projets d'orientation, matière de recherche et autres matériaux de ressource. Un index électronique des documents et des matériaux disponibles sera également répertorié sur le site web de la CENI, de sorte que le public intéressé puisse consulter le centre à distance.

Afin d'élargir la palette de ressources mises à disposition par ce centre, une aide supplémentaire sera également recherchée auprès d'autres organisations internationales engagées à soutenir la gouvernance démocratique, particulièrement le centre de gouvernance d'Oslo du PNUD et IDEA. Pour ce faire, des bailleurs de fonds seront sollicités pour qu'ils puissent s'associer à l'expansion future du centre.

PARTIE 4. ARRANGEMENTS DE GESTION

4.1 Modalités de financement du projet

Les Partenaires au Développement *contribuant au financement du projet*, y compris la CE, ont sélectionné le PNUD pour gérer un Fonds Commun en appui au processus électoral (ci-après le « Panier ») en reconnaissance du mandat donné au PNUD par la Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU 46/137 du 17 décembre 1991 pour coordonner l'assistance électorale au niveau du Pays concerné entre les acteurs nationaux et internationaux.

Les Partenaires au Développement vont conclure des accords séparés de partage des coûts (ou, dans le cas spécifique de la CE, une convention de contribution) avec le PNUD. Le Panier aura une structure de gestion à deux niveaux: un Comité de Pilotage dont la composition est spécifiée au point 4.3 de ce document et une Unité de Gestion du Projet. Le projet sera mis en œuvre par le PNUD sous la modalité d'exécution directe (DEX).

⁶ Cette collection comprendra : livres, examens, publications, bulletins d'information, lois électorales, codes de conduite, études techniques, évaluations d'élection, manuels et autres aides à la formation, rapports et exposés, etc., en plus des matériaux électoraux assortis, telles que les affiches d'information de l'électeur, brochures, autocollants, échantillons de bulletins de vote, des cartes d'électeurs, de bandes audio et vidéo, de photographies, d'urnes et des isolements, d'échantillons de formulaires électoraux et d'encre indélébile, etc en provenance de différents pays du monde entier, et d'une archive historique des matériaux produits par les différentes élections tenues en Guinée.

Les Partenaires au Développement acceptent le principe d'un panier multi bailleurs où les fonds ne ciblent pas des lignes budgétaires spécifiques. Toutefois le PNUD reconnaît l'importance de garantir la visibilité des partenaires au développement comme contribuant au Panier pendant chaque phase du projet. Les montants des contributions initialement annoncées par les partenaires sont ceux pris en considération dans l'élaboration des activités du projet dans sa version actuelle – ce qui est spécifié dans le cadre des résultats qui montre les activités financées et celles non financées. Toutefois d'autres contributions et des révisions subséquentes seront apportées au projet au fur et à mesure de la concrétisation de ces contributions. Le Comité de Pilotage du Projet sera l'instance qui décidera de ces modifications ultérieures.

Des mesures et des initiatives spécifiques seront prises afin d'assurer la perception adéquate et la visibilité du rôle et des efforts de chaque Partenaire au Développement dans la mise en œuvre du Panier. Dans ce sens, les coûts liés aux actions de visibilité sont considérés comme éligibles dans le budget dudit projet.

Le PNUD, coordonnateur de l'aide et de l'assistance technique internationale (cf. résolution AGNU 46/137 du 17 décembre 1999), doit s'assurer que les contributions sont effectivement disponibles pour la mise en œuvre des activités planifiées. La participation aux coûts fait ainsi partie des ressources du PNUD et est entièrement intégrée dans le budget global du projet et enregistrée en tant que partie du budget du processus électoral. La contribution au titre de la participation aux coûts doit inclure une part calculée au prorata des frais de Service de Gestion Générale de 7%, ainsi que les frais directs liés à la gestion du projet indiqués dans le budget du projet. L'utilisation des contributions non dépensées en raison de changements dans l'application du projet est négociée avec les donateurs.

Les rapports réguliers seront élaborés et remis aux partenaires sur les dépenses et les résultats obtenus avec leur contribution. La périodicité des rapports est indiquée ci-après dans la partie «Suivi et évaluation».

4.2 Modalité de gestion du projet

La modalité d'exécution directe (DEX) en cours est maintenue afin d'assurer l'indépendance. Conformément aux exigences de cette modalité les règles et procédures du PNUD qui sont par ailleurs, conformes aux principes généraux du Système des Nations Unies (SNU) en matière de transparence, de compétitivité et d'équité, s'appliqueront dans la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre de cette modalité, le PNUD assume l'ensemble des responsabilités de gestion, de reddition des comptes et des résultats (gestion du panier, mise à disposition sur la base d'un plan de travail, des moyens nécessaires, compte rendu de l'utilisation des fonds, etc).

Le PNUD informera régulièrement les donateurs de l'utilisation de leurs ressources. Les rapports remis aux donateurs vont décrire : (a) la progression des activités du projet, les activités planifiées et les problèmes rencontrés, et (b) la situation financière, y compris les revenus et les dépenses actuelles et futures. Les échéanciers de rapports doivent être déterminés dans l'accord de partage de coûts.

La CENI et les autres bénéficiaires du projet (MATAP, cour suprême, partis politiques, société civile) sont appuyés par le PNUD dans l'élaboration de leurs plans d'activités opérationnels, et du budget détaillé du processus électoral. Certaines des activités de ces plans opérationnels et du budget, notamment seront couvertes directement par la CENI et le gouvernement à travers des fonds qui leur seront attribués.

Pour la gestion opérationnelle du projet, le PNUD renforcera l'Unité de Gestion du Projet (UGP) recrutée pour le PAEL, qui assurera la gestion quotidienne du projet et du Panier commun et qui apportera des conseils et appuis techniques à la CENI et aux autres bénéficiaires du projet pour la réalisation des activités auxquelles contribue ce projet. Par ailleurs, le PNUD assurera la collaboration avec les partenaires participant au financement du panier commun et la coordination avec le Gouvernement à travers le Comité de Pilotage précisé ci-après.

La CENI et les autres bénéficiaires du projet en collaboration avec l'UGP élaboreront, sur la base du plan opérationnel, le programme d'activités sous financement du panier commun. Ils élaboreront par la suite, *tous les trois mois* des rapports réguliers d'avancement des activités.

4.3 Coordination et supervision

Le projet a une structure de gestion à deux niveaux : un Comité de Pilotage et une Unité de Gestion du Projet.

Le Comité de Pilotage : est responsable de l'orientation stratégique de l'appui offert dans le cadre du Panier. Le comité de pilotage déjà en place sera consolidé, afin de continuer d'assurer une coordination des bailleurs de fonds engagés en appui au processus électoral, à travers le panier de fonds géré par le PNUD. Il inclut en qualité de membres (cf. les termes de référence du Comité de Pilotage en annexe) les représentants du Gouvernement, de la Commission Electorale Indépendante, de l'ensemble des contributeurs. Le Comité de Pilotage est co-présidé par le Ministre de l'Administration du Territoire et des Affaires Politiques (MATAP) et par le Représentant Résident du PNUD. Les ONG partenaires d'exécution du projet peuvent participer au titre d'observateur.

Le Comité de Pilotage délibère et statue de manière consensuelle. Les fonctions du Comité de Pilotage sont décrites dans les TDR annexés à ce document.

Le Comité Technique :

Le Comité Technique effectue un travail technique préliminaire afin de préparer les réunions du Comité de Pilotage. Il analyse le rapport d'utilisation des fonds du panier et les plans d'opérations et de déboursement. Il assiste l'UGP dans la préparation de l'ordre du jour des réunions du Comité de Pilotage.

Le Comité Technique est co-présidé par le Secrétaire Général du MATAP et le Vice-Président de la CENI. Etant un sous groupe du Comité de Pilotage il est composé des représentants techniques ou des secrétaires généraux du Gouvernement siégeant dans le Comité de Pilotage. Les fonctions du Comité Techniques sont décrites dans les TDR en annexe.

Le secrétariat du Comité Technique est assuré par le CTP.

La Réunion des Points focaux :

Cette réunion est une plate forme de suivi hebdomadaire du processus électoral et de partage d'informations y afférentes. Elle se compose des points focaux de toutes les institutions contribuant au panier et des représentants de la CENI et du MATAP.

Cette réunion se tient au PNUD, sous la Présidence du Directeur Pays du PNUD (au nom des partenaires au développement). Le secrétariat est assuré par le PNUD.

Les Réunions de Coordination de l'assistance technique:

Ces réunions sont hebdomadaires, et visent à harmoniser les plans de travail et les activités des différents intervenants techniques sur les opérations électorales. Elles se tiennent à la CENI, sous la présidence du Directeur des Opérations de la CENI. Le secrétariat de ces réunions est assuré par le CTP.

L'Unité de Gestion du Projet : L'Unité de Gestion du Project(UGP) est composée d'experts de longue et de courte durée, pour une période de 24 mois environ, couvrant l'ensemble du processus de transition et du cycle électoral. Les experts et consultants seront placés auprès de la CENI, mais travailleront également avec les autres acteurs, notamment MATAP, les autres partenaires de mise en œuvre, les organisations de la société civile et les médias. L'UGP sera notamment chargé de :

- L'appui technique à la CENI et aux autres structures chargées des opérations électorales ;
- L'identification des besoins de formation (diagnostic, thèmes de formation, organismes de formation, nombre de personnes à former, supports de formation, mécanismes de duplication et de durabilité de la formation tels que formation de formateurs, guidelines, couverture régionale et locale de la formation, calendrier...)
- La formation des acteurs (en complémentarité avec IFES);
- Le conseil en matière de gestion, de coordination et d'organisation électorale (enregistrement, procédures de vote, décompte, etc.) ;
- Sur la base des faiblesses constatées et de l'expérience acquise, faire des recommandations sur les réformes et ajustements susceptibles d'être introduits afin d'améliorer la gestion du processus électoral.

L'Unité comprend notamment les experts suivants :

Experts internationaux

- Conseiller Technique Principal (CTP) ;
- Expert en opérations électorales et logistique ;
- Expert en communication et relations avec les partis, la société civile et les médias⁷ ;
- Expert administratif et financier.

Consultants internationaux ou nationaux

- Consultant en informatique électoral
- Consultant juridique ;
- Consultant en formation.

Personnel d'appui local

Il est prévu le recrutement d'un personnel complémentaire national à savoir :

- Assistant "opérations et logistique" ;
- Assistant "sensibilisation et communication" ;
- Assistant Comptable ;
- Assistant administratif ;
- chauffeurs.

Logistique

- Transport (3 voitures, frais de carburant, d'entretien, d'assurance, etc.) ;
- Equipement informatique, de bureau, de communication et consommables ;
- Locaux : L'Unité sera installée dans les locaux mis à disposition par le Gouvernement ou auprès de la CENI.

Le PNUD, en tant que assurance⁸ et support⁹ du projet, est chargé de mettre en place et superviser l'UGP qui travaillera en étroite collaboration avec la CENI et les organisations bénéficiaires qui sont responsables chacune en ce qui lui concerne de la programmation et de la réalisation des activités à financer. Le CTP assurera la liaison avec le Comité de Pilotage.

⁷ L'expert en Communication et relations avec les partis politiques, la société civile et les médias pourra au besoin être un expert national.

⁸ Sous la responsabilité du Directeur Pays Adjoint au Programme ou d'un fonctionnaire du programme (Gouvernance) désigné à cet effet.

⁹ Sous la responsabilité de l'unité des opérations du PNUD.

Le personnel de l'UGP sera recruté selon les procédures du PNUD à travers un processus de sélection basé sur la concurrence. La CENI et les partenaires au développement contribuant au Panier, qui le souhaitent pourraient y participer à titre d'observateur.

La CENI (et pour les aspects qui les concernent, le MATAP ou d'autres partenaires), institution dont le mandat est d'organiser et de superviser les élections, devra, à ce titre, élaborer avec l'appui de l'UGP, le plan de travail et d'acquisition du matériel, conformément au plan d'activités opérationnel, s'assurer en coordination avec l'Unité de Gestion du Projet du bon déroulement du processus électoral et de l'obtention des résultats de chaque étape d'activités.

Le Gouvernement, outre sa contribution financière aux élections (dont 84 milliard 250 millions GNF versés durant la première phase du processus en cours), devra s'assurer que les apports et facilités des autres structures nationales (notamment la sécurité et l'administration locale) seront mobilisés dans les délais requis. Il assure que la prise en charge du fonctionnement de la CENI soit effective et à temps et il assure la liaison entre le projet et ses composantes.

Les partenaires au développement (participant au panier) assurent la mise à la disposition du financement du projet et participent au comité de pilotage. Ils mènent le plaidoyer politique sur certaines questions.

Le PNUD gère le panier commun, met à la disposition de la CENI et des autres structures concernées, conformément au plan de travail, les moyens nécessaires (financiers, matériels et techniques) pour la mise en œuvre des activités et rend compte de l'utilisation des fonds. Il cofinance l'équipe de gestion du projet. Il coordonne l'assistance de la Communauté Internationale, contribue à la mobilisation des ressources et co-préside le Comité de Pilotage du projet avec le Ministre de l'Administration et des Affaires Politiques (MATAP).

4.4 Procédures de recrutement et d'acquisition des biens et services

L'acquisition de biens, services et de l'assistance technique, ainsi que la supervision des actifs, est sous la responsabilité de l'Unité de Gestion du Projet qui doit mener cette tâche en étroite collaboration avec les opérations du PNUD.

L'acquisition sera réalisée en accord avec les règles et règlements du PNUD avec l'appui du *Procurement Support Office* (PSO), en prenant en compte les principes de rentabilité et de meilleures pratiques en matière d'acquisition.

Sauf en cas d'existence d'avantages comparables et d'accords cadre à long terme (LTAs), les activités liées au Panier qui sont sous-traitées feront l'objet d'appels d'offres conduits par le PNUD, conformément aux règles et règlements.

4.5 Communication et visibilité

L'Unité de Gestion, sous l'égide du Comité de Pilotage, maintiendra des contacts réguliers avec la communauté des bailleurs impliqués dans le processus électoral en Guinée. L'Unité de Gestion du Projet, en tant que Secrétariat du Comité de Pilotage, a la responsabilité de faire circuler toutes les informations pertinentes sur le Panier aux Partenaires au Développement et aux autres parties prenantes intéressées. Elle rédigera les Procès Verbaux des réunions du Comité de Pilotage et les communiquera aux Parties signataires et aux Partenaires au Développement dans les trois jours ouvrables suivant la réunion.

Des rapports périodiques et d'autres documents (*up-dates*, *fiches techniques*, etc) seront fournis aux Parties signataires et aux Partenaires au Développement.

L'Unité de Gestion du Projet devra concevoir, développer et actualiser des archives électroniques des documents et informations sur le processus électoral, disponibles pour toutes les parties prenantes au processus. Un site Internet sur le Panier pourra être conçu, développé et actualisé.

Le PNUD reconnaît l'importance de garantir la visibilité des Partenaires au Développement contribuant au Panier pendant chaque phase du projet. Des mesures et des initiatives spécifiques seront prises afin d'assurer la perception adéquate et la visibilité du rôle et des efforts de chaque Partenaire au Développement dans la mise en œuvre du Panier. Les actions de visibilité qui seront planifiées et mises en œuvre viseront trois groupes clés : les populations, le Gouvernement, la CENI et la communauté internationale des bailleurs. Celles-ci pourront être spécifiées ultérieurement dans des accords de partage des coûts. Dans cette logique, les coûts liés aux actions de visibilité sont considérés comme éligibles dans le budget dudit projet. Les logos des Partenaires au Développement contribuant au Panier, ainsi que du Gouvernement et de la CENI figureront sur l'en-tête des courriers envoyés au nom de l'Unité de Gestion du Projet.

PARTIE 5 : SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera fait essentiellement au travers du Comité de Pilotage et de l'UGP. Le Comité de Pilotage doit veiller aux orientations stratégiques et politiques d'ensemble du projet au regard du processus électoral. L'Unité de Gestion du Projet est responsable du suivi opérationnel des activités, avec la CENI et les autres structures concernées. L'Unité de Gestion du Projet établira conjointement avec la CENI et les autres bénéficiaires concernés un plan d'opérations détaillé avec les indicateurs de performance et le soumettra au Comité de Pilotage pour validation.

L'Unité de Gestion du Projet soumettra des rapports et développera des moyens de communication aux intervalles suivants :

- o Rapport d'activités (une fois tous les deux mois) : Description de la mise en œuvre des activités par rapport aux résultats et aux indicateurs de performance figurant dans le Document de Projet;
- o Rapport analytique sur les progrès des opérations électorales (mensuel) : Etat des activités financées par le Panier dans le contexte général de préparation et de tenue des élections, en attirant l'attention sur les aspects importants qui auront un impact sur le calendrier de tenue des élections ;
- o Etats financiers (mensuels) et état financier consolidé (à la fin du projet) ;
- o Procès Verbaux des réunions du Comité de Pilotage (voir la section sur le Secrétariat) ;
- o Archives Electroniques (mise à jour régulier) : Documents et informations sur le processus électoral, disponibles pour toutes les parties prenantes au processus pendant et après les élections.

Le processus fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours, et d'une évaluation annuelle afin de permettre, si nécessaire, l'adaptation des composantes du projet. Cette évaluation est axée sur les résultats et indicateurs du projet (cf. cadre logique développé en annexe), et les leçons apprises. L'Unité de Gestion du Projet est chargée de faciliter le processus en préparant toute la documentation nécessaire.

Les transactions financières et les états financiers sont soumis aux procédures de contrôle interne et externe définies par les règlements financiers, les règles et les directives de

***l'Organisation* PARTIE 6 : CONTEXTE JURIDIQUE**

L'administration globale du projet sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de programmation dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration. Le Plan d'Action de Programme Pays (PAPP) pour 2007-2011 entre le Gouvernement de la Guinée et le Programme des Nations Unies pour le Développement régira la gestion de ce projet.

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article 1^{er} de l'accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la Guinée et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé le 2 mai 1977.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de projet n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés:

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du projet ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les produits et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentation des coûts dus à l'inflation/taux d'échange.
- les révisions pour l'accroissement des dépenses du personnel ou d'autres frais dus à l'inflation ou à d'autres causes.

PARTIE 7 : RISQUES ET MESURES DE GESTION DES RISQUES

En ce qui concerne les risques, il existe deux catégories principales, à savoir (1) les risques liés au contexte politique ; et (2) les risques liés aux déficits des structures de gestion des processus électoraux, à l'état d'avancement des opérations pré-électorales et de planification/préparation des opérations électorales et postélectorales.

Les risques liés au contexte politique sont essentiellement liés à l'effet qu'une éventuelle candidature du Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD), aura sur les différents acteurs nationaux et sur les partenaires au développement.

Par ailleurs, les risques d'ordre politique liés aux élections prévues pour 2010 découlent des menaces de crises auxquelles la Guinée fait face et de la tension politique latente. Les membres de la CENI et ses démembrés doivent fournir un effort considérable pour déconnecter leurs fonctions au sein de la CENI des intérêts de leurs partis respectifs et faire face à leurs obligations avec impartialité et professionnalisme, en tant que cheville ouvrière du processus électoral.

Sur le plan institutionnel, les incertitudes liées à la mise à disposition d'un nouveau cadre légal et institutionnel risque de créer des difficultés d'articulation et de coordination entre la CENI, d'une part, et les autres structures, d'autre part. Sur le plan organisationnel, la tendance à l'ingérence des structures administratives gouvernementales, et des structures déconcentrées de l'Etat, risque de porter atteinte à l'indépendance de la CENI.

Le non paiement des arriérées référents aux précédents processus électoraux peuvent porter aussi des risques de boycott des opérations électorales.

Par rapport à la date projetée pour la clôture du processus d'enregistrement électoral, l'exigence d'élargissement des opérations à l'étranger peut constituer un risque compte tenu du nombre élevé de pays à couvrir, les coûts de cette opération et le retard pris par les autorités à conclure les activités préalables nécessaires au lancement des opérations.

Pour permettre au PNUD/UGE de mitiger ces risques, il faudrait assurer le suivi minutieux et une gestion axée sur les résultats, permettant d'accompagner les dépenses effectuées et assurer ainsi (1) une bonne gestion du budget (qui aurait toujours besoin de actions imprévues, de créativité et de réactivité et (2) l'application des procédures d'acquisition de biens et services. Les appuis spécialisés d'autres Bureaux de Pays en vue d'un partage d'expériences, et de la Joint EC-PNUD Task Force peuvent contribuer au renforcement des capacités.

Ce type d'appui, en plus de celui du PSO/UNDP (envoi d'un staff du Global Procurement Unit, expert en Procurement, qui pourrait effectuer de missions Ad Hoc) , permettrait de traiter avec priorité les besoins et actions du projet pendant les périodes pré-électorale et électorale assurant (1) le décaissement à jour des fonds ; (2) la mise en place d'un plan de trésorerie intégré dans celui du Bureau de Pays du PNUD ; (3) un plan d'acquisition des services et du matériel électoral (local et/ou international) intégré dans celui des opérations du Bureau du PNUD ; entre autres.

Les faiblesses associées aux déficits en ressources humaines et matériels/physiques de la CENI/MATAP et de leurs démembrements respectifs (notamment la non spécialisation de son personnel, l'absence de structures physiques au niveau des sous-préfectures, l'éparpillement des responsabilités entre la CENI et le MATAP selon le cadre réglementaire en vigueur, entre autres) portent des risques à la mise en œuvre du plan logistique et au respect du chronogramme électoral.

Les mesures de réponse aux risques (liés aux déficits des structures de gestion des processus électoraux, à l'état d'avancement des opérations pré-électorales et de planification/préparation des opérations électorales et postélectorales) passent par le renforcement de la coordination des opérations et activités électorales assurée par la CENI/MATAP à travers la consolidation du rôle de coordination de l'assistance technique assuré par le PNUD et par le renforcement (ou re profiling) de l'expertise de l'UGE pour répondre aux défis des nouvelles phases du processus.

En guise de conclusion, pour que le projet soit mis en œuvre de façon optimale, plusieurs conditions sont nécessaires, parmi lesquelles figurent notamment :

1. L'existence d'une volonté politique forte et continue, au sommet de l'Etat, de garantir l'organisation d'élections générales libres, transparentes et conformes aux standards internationaux ;
2. Le respect de l'indépendance de la CENI ;
3. L'existence d'un consensus politique et d'une large mobilisation autour du processus et d'un dispositif susceptible de les maintenir tout au long du cycle électoral ;
4. La prise en compte, sans exclusive, de l'ensemble des citoyens en âge de voter dans les opérations d'inscription, et de modernisation des listes électorales.

<p>2. CLEP du PACE organisé</p> <p>3. Un document de projet est signé</p> <p>4. Nbre de partenariats finalisés et de ressources versées</p> <p>5. MOU signés avec les agences d'exécution</p> <p>6. Plan d'achat annuel disponible</p> <p>7. Chronogramme et budget des scrutins disponible</p> <p>8. Le PAEL est clôturé conformément aux standards requis</p>	<p>Signature de partenariats avec les structures d'exécution et les partenaires au développement</p>	<p>X</p>	<p>PNUD</p>	<p>04000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>
	<p>Elaboration du plan d'achat des équipements, matériels et documents électoraux</p>	<p>X</p>	<p>UTG/PNUD</p>	<p>04000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>
	<p>Validation du nouveau chronogramme et budget</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>04000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>
	<p>Organisation de la revue à mi parcours de l'exécution du projet</p>	<p>X</p>	<p>PNUD</p>	<p>04000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>
	<p>L'audit du PAEL est organisé</p>	<p>X</p>	<p>PNUD</p>	<p>04000</p>	<p>PNUD</p>	<p>Consultant</p>	<p>P.M</p>
<p>Sous Total Produit 1</p>							<p>420.513</p>
<p>Résultat : Une liste électorale fiable et consensuelle est disponible et sert de base pour les élections présidentielles et législatives de 2010</p>	<p>Finalisation de la sécurisation du site central</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>	<p>Allemagne/00117</p>	<p>Contrat de service</p>	<p>99.360,52</p>
<p>Indicateurs :</p>	<p>Atelier de validation de la stratégie d'affichage des listes</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>04000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>
	<p>Contractualisation avec les compagnies de téléphonie (activation du n° vert)</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>	<p>Allemagne/00117</p>	<p>Contrat de service</p>	<p>35 000</p>
	<p>Contractualisation avec les sociétés de transport pour distribution des listes</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>	<p>USAID</p>	<p>Contrat de service</p>	<p>121.000</p>
	<p>Elaboration de spots radio-TV sur l'affichage des listes</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>		<p>Contrat de</p>	

diffusés sur les listes provisoire		Paiement démissions radiophoniques		30000		service		26.372,55	
4.	Nombre d'agents formés sur l'affichage des listes provisoires	x	UTG						
5.	Nombre d'imprimantes disponibles pour les cartes	x	UTG						
6.	Nombre de missions de supervision des opérations organisées	x	UTG						
7.	Nombre de cartes distribuées	x	PNUD						
	Confection et affichage des banderoles d'annonce de l'affichage	x	UTG						
	Elaboration et validation du manuel de formation des agents impliqués dans l'affichage	x	PNUD						
	Contractualisation avec un imprimeur pour la reproduction du manuel	x	UTG						
	Ateliers de formation des formateurs	x	UTG						
	Recrutement/contractualisation du personnel impliqué	x	UTG/CENI						
	Ateliers régionaux de formation/sensibilisation des agents impliqués dans la vérification	x	UTG						
	Achat des billets pour les missions de révision dans les ambassades	x	PNUD						
	Missions de supervision de l'affichage et de la vérification des listes	x	UTG						
	Location de véhicules pour les équipes de supervision	x	PNUD						
	Elaboration du guide de formation sur le contentieux électoral	x	UTG						

	Contractualisation avec un imprimeur pour la reproduction du guide de formation sur le contentieux électoral	*				PNUD	30000	USAID/10484	Contrat de service	2.000
	Atelier de formation des agents de la Cour Suprême et autres acteurs sur la gestion du contentieux électoral	*	*			UTG	30000	UE	Contrat de service	4.000
	Appui à la remontée des listes corrigées		*			UTG	30000	USAID/	Contrat de service	26.823,53
	Commande des imprimantes, encre et papier pour les cartes d'électeurs	*	*			PNUD/MAPSO/ UTG	30000	USAID/10484	Contrat de service	965.000
	Elaboration d'une stratégie de distribution des cartes	*	*			UTG	04.000	TRAC	Contrat de service	P.M
	Confection de spots radio-TV sur la distribution des cartes		*			IFES			MOU	
	Contractualisation avec les radios publiques et privées pour la diffusion des spots		*			IFES				
	Confection et affichage de banderoles sur la distribution des cartes		*			IFES	37006	UE/00280		30.000
	Formation/sensibilisation des membres de la CENI/MATAP sur la distribution des cartes d'électeurs		*			UTG	04.000	PNUD	expertise	P.M
	Ateliers régionaux de sensibilisation des agents impliqués dans la distribution des cartes d'électeurs		*			UTG	30000/37006	USAID/10484 UE/00280	Contrat de service	60.000
	Supervision de la distribution des cartes		*			UTG/CENI/MATA P/PNUD	30000/37006	USAID/10484 EU/00280	Contrat de service	60.000
Sous Total Produit 2										2.236.265

Atelier de validation de la stratégie d'organisation opérationnelle des scrutins	X				UTG	04000	PNUD	Contrat de service	P.M
Commande du matériel électoral	X				UTG/PNUD	30000/ 37006	Jpn/00241 UE/00280	Contrat de service	4.692.000
Commande des prés imprimés et formulaires	X				UTG/PNUD	37006	UE/00280	Contrat de service	249.689
Identification et contrat avec un dépôt	X				UTG/PNUD	37006	UE/00280	Contrat de service	113.500
MOU CENI-Armée pour transport/Dispatching des équipements par l'Armée	X				UTG/CENI	04000	Govmmt.	Contrat de service	P.M
Contrats pour acheminement du matériel électoral		X			PNUD	37006	UE/00280	Contrat de service	190.000
Contrats pour acheminement des docs électoraux		X			PNUD	04000	UE/00280	Contrat de service	372.800
Missions de supervision de la distribution des équipements		X			UTG	37006	UE/00280	Contrat de service	50.000
Atelier de validation des spécifications des bulletins de vote	X				UTG	37006	PNUD	Contrat de service	P.M
Confection des spots radio-TV sur le scrutin		X				37006		MOU	
Contrats avec les radios publiques et privées pour la diffusion des spots			X	X					
Confection des banderoles annonces du scrutin			X	X	IFES		UE/00280		

Résultat escompté 3 : Les scrutins
(présidentiel, législatif et référendum)
sont organisés de façon libre, transparente, équitable, en accord avec les textes légaux

Indicateurs :

1. Nombre d'urnes et BV livrés et distribués
2. Nombre de spots et de supports de sensibilisation diffusés sur les scrutins
3. Nombre d'agents électoraux, de FDS et de partis politiques formés
4. Nombre de rapports disponibles sur l'observation des scrutins
5. Taux d'acceptation/contestation des résultats des scrutins

Appui à la création d'un centre informatique de traitement des résultats	*	*	UTG/CENI	EU	Contrat de service	500.000
Opérations électorales législatives						6 272 800
Traitement des données et publication des résultats			CENI/MATAP			
Sous Total Produit 3						
Résultat escompté 4 Le développement continu des capacités des acteurs institutionnels et des organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine électoral est assuré en vue d'une pérennisation des acquis des élections présidentielles et législatives de 2010 (notamment par le biais de l'évaluation conjointe des acteurs institutionnels nationaux (CENI et autres)/partenaires du développement).						
		2011-2012	CENI/MATAP/Ag ent d'exécution technique	A trouver		630.850
Total Composante 3						
Assistance Technique fournie par l'Unité de Gestion du Projet						
Contingences générales (1%)						
Frais de gestion du PNUD						
GRAND TOTAL						30.042.952



Republique de Guinée



Guinée

PROJET D'APPUI AU CYCLE ELECTORAL 2010 - 2012

P.A.C.E.

PAGE DE SIGNATURE

Pays : Guinée

Résultat(s) de l'UNDAF :

- Les règles du jeu démocratique sont connues et respectées

Résultat(s) attendu(s) du CP:

- Un scrutin organisé suivant les règles d'impartialité et de transparence accepté par le plus grand nombre

Produit(s) attendu(s) du CP:

- La gouvernance démocratique est promue

Partenaire (s) responsable(s):

CENI, MATAP, IFES, NDI, Search for Common Ground

Autres partenaires :

Union Européenne, USAID, Japon, Espagne, Allemagne, France, UK, Canada, CEDEAO, autres partenaires extérieurs.

Bénéficiaires cibles : CENI, MATAP, partis politiques, cours suprême, forces de sécurité, agents administratifs impliqués dans les opérations électorales, médias, organisation de la société civile, population guinéenne

Numéro du projet :.....
Période du projet : 2010-2012
Durée : 2 ans (Avril 2010-Avril 2012)
Modalité de Gestion : DEX

Total budget: 30.041.952 USD
PNUD :
Gouvernement : à déterminer
Autres : à déterminer

Approuvé par

Pour le Gouvernement de la République de Guinée :

Pour le Programme des Nations Unies pour le Développement :

Signature

Date



Description sommaire

Le renouvellement de l'engagement des partenaires au développement de la République de Guinée à l'aboutissement du processus de transition politique est ancré sur les principes fondamentaux du développement démocratique de chaque État. Un tel engagement est une contribution indispensable visant la promotion de la participation des citoyens à la vie politique, mais aussi un appui aux efforts du gouvernement pour réaliser les objectifs interdépendants de réduction de la pauvreté et de développement humain conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Spécifiquement par rapport à ces objectifs, et dans le cadre plus global de la gouvernance démocratique, l'assistance électorale doit prendre la mesure de toutes les phases du cycle électoral ; misant simultanément sur les intervalles entre les élections et les périodes de préparation des scrutins. Cette approche rend nécessaire des échanges réguliers entre les institutions sur les activités de soutien avant, pendant et après les périodes électorales afin d'en tirer des enseignements, et de fonder une mémoire interinstitutionnelle visant à améliorer les processus électoraux dans les pays bénéficiaires.

Dans ce contexte, les élections présidentielles et législatives en Guinée font l'objet du présent projet intitulé « Projet d'Appui au Cycle Electoral –PACE- ». L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la démocratie et au renforcement des processus démocratiques en Guinée. Pour rappel, un premier document de projet « Projet d'Appui aux Elections Législatives » (PAEL) a été élaboré en 2007, sur la base duquel une assistance électorale a été engagée en Guinée. Compte tenu de divers éléments liés au contexte d'intervention, le délai d'exécution prévu et le séquençage distinct du processus électoral ont dû être adaptés entraînant un besoin de révision profonde de ce document de projet. Cette révision s'est effectuée conformément aux principes des Déclarations de Paris et d'Accra.

Dans ce cadre, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Commission Européenne, les partenaires au développement et le Gouvernement s'engagent à appuyer les cycles électoraux sur la période 2010-2012. Cela se fera en travaillant avec les institutions et structures nationales de gestion des processus électoraux, et les organisations de la société civile, dans une optique de développement des capacités institutionnelles et de durabilité. Les partenaires pourront également apporter une assistance aux forces de défense et de sécurité nationale dans le cadre de leur intervention dans l'organisation des élections.

Le présent document de projet qui servira de base à l'appui aux cycles électoraux 2010-2012, à travers lequel un nombre considérable de partenaires au développement de la République de la Guinée ont fourni des contributions pour les élections présidentielles initialement prévues pour le 31 janvier 2010, est le résultat d'une révision profonde du projet d'appui aux élections législatives. Le document a été révisé pour adapter le précédent projet au nouveau contexte politique, institutionnel et légal, marqué par la transition politique ouverte depuis le 23 décembre 2008, la décision initiale des autorités de la transition d'organiser des élections en 2010, la déclaration de Ouagadougou du 15 janvier 2010 établissant la durée limite de la transition à une période de 6 mois. A travers l'intégration d'activités relatives à l'organisation des élections présidentielles et législatives, nécessaires au développement des capacités institutionnelles et humaines des structures de gestion des processus électoraux, les changements portent sur l'analyse de situation du pays, les résultats escomptés, les composantes (activités) du projet et le budget y relatif. L'approche adoptée pour cette révision consiste à pérenniser les acquis du processus en cours, tout en promouvant la professionnalisation des organes nationaux de gestion des élections, dont la CENI et l'administration. A cet effet, l'ensemble des actifs du PAEL seront transférés dans le présent projet. Les composantes du projet sont mises en œuvre en trois phases:

- les opérations pré-électorales essentielles à l'organisation des deux scrutins électoraux prévues pour 2010 (élections présidentielles et législatives),
- les opérations électorales des échéances présidentielles et législatives,
- et les activités postélectorales de renforcement de capacités au cours du cycle électoral 2010-2012 – activités à mettre en œuvre au-delà des événements électoraux et/ou toutes autres consultations rendues nécessaires pendant ladite période.

Section I : Partie narrative

PARTIE 1. ANALYSE DE SITUATION

1. Contexte :

Depuis le référendum de 2001 qui a entraîné une modification de la Loi Fondamentale et le changement de la durée du mandat présidentiel, la République de Guinée se heurte à une crise politique qui s'est aggravée au fil du temps. Le débat politique s'est progressivement radicalisé : l'opposition boycottant les élections législatives ainsi que les présidentielles de 2002 et 2003 respectivement ; les clivages internes se sont exacerbés, faisant peser sur le pays le spectre d'une crise aux conséquences imprévisibles tant en Guinée que dans la sous région et ce d'autant plus que la Guinée est entourée de pays ayant connu ou connaissant des crises diverses (Libéria, Sierra Léone, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau...).

La tenue des élections communales et communautaires du 18 décembre 2005, avec la participation d'au moins 16 formations politiques, a marqué le démarrage bien que timide du dialogue politique entre les acteurs politiques.

Dans la perspective de l'organisation des élections législatives en 2007, une série de mesures et engagements avaient été pris par les autorités et la classe politique (introduction du système biométrique aux fins de modernisation du fichier électoral, élaboration de quatre lois essentielles, soumission d'une requête d'assistance électorale aux Nations Unies...).

Les Nations Unies et la communauté des partenaires, prenant acte de l'esprit d'ouverture et de la volonté des autorités d'engager la Guinée sur la voie démocratique, ont accédé à la requête des autorités et décidé d'apporter une assistance à la Guinée pour l'organisation des élections législatives.

Par conséquent, et en conformité avec les procédures d'assistance électorale des Nations Unies², une équipe d'assistance électorale a été mise en place en Juillet 2007. En décembre 2007 une nouvelle Commission Electorale a été créé. Un test pilote pour le choix du fournisseur des kits informatiques a été organisé en Janvier 2008. La livraison des kits a débuté en mai 2008. En août 2008, l'opération d'enregistrement des électeurs a été officiellement lancée. Les activités pour la finalisation de l'enregistrement et les dispositions pour l'organisation des élections étaient en cours quand est intervenu, suite au décès du Président, le General Lansana Conté le 23 décembre 2008, un changement de l'ordre constitutionnel, avec la prise du pouvoir sans effusion de sang par une junte militaire.

Il s'en est suivi une période de transition, sous les auspices d'un Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) et la mise en place d'un Gouvernement de transition. Sur le plan politique, cet évènement a suscité, d'emblée, une condamnation de principe de la communauté internationale. Cependant, bien vite, les engagements et discours (mesures visant à écourter la durée de la transition, volonté de mettre en place les conditions nécessaires pour une alternance démocratique, volonté des nouvelles autorités de ne pas se présenter aux élections...), ont convaincu la communauté internationale de maintenir le dialogue avec le pays. Un groupe de contact a été créé en janvier 2009 pour accompagner la Guinée, et la communauté internationale a manifesté, voire réaffirmé, sa volonté de suivre avec beaucoup d'intérêt le processus électoral. Elle a fortement recommandé des mesures aussi bien au niveau des partenaires au développement que de l'Etat pour une mobilisation adéquate des ressources nécessaires à la finalisation des élections dans les délais annoncés. Toutefois le GIC, lors de sa sixième session s'est dit confronté à de nouvelles réalités, et par la suite une série d'évènements

sont intervenus respectivement le 28 septembre et le 03 décembre 2009, qui ont eu une incidence sur les préparatifs des élections ainsi que le respect du chronogramme².

2. Principaux défis à relever :

Le développement de la Guinée est largement tributaire d'une sortie rapide de la période de transition et de la consolidation du processus démocratique, seules garantes de la stabilité politique, économique et sociale et de l'unité nationale. Le retour rapide à la légalité constitutionnelle par la tenue de scrutins libres, transparents et crédibles reste un défi majeur.

L'instabilité politico-institutionnelle et la succession de crises ont un impact au niveau de la gouvernance, notamment dans la capacité du gouvernement à satisfaire aux besoins et aspirations les plus essentielles de la population. Elle se manifeste également par le biais d'un profond malaise social et une dé-crédibilisation des organes Etatiques, y compris ceux en charge de la gestion des processus électoraux.

La Guinée doit ainsi continuer à faire face et pallier plusieurs lacunes de son système électoral. A court terme, il faut combler le vide légal et juridique par l'approbation d'un nouveau cadre législatif. Par ailleurs, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) doit renforcer sa capacité de gestion, d'organisation et de planification, et résoudre la question de ses ressources financières propres. A plus long terme, les institutions nationales doivent créer les conditions pour corriger les défaillances du système électoral et les imperfections du cadre législatif.

Au niveau institutionnel, les enjeux concernent notamment :

- Le caractère non permanent des structures locales de gestion électorale rendant difficile l'appropriation nationale et la durabilité de l'assistance technique;
- La multiplicité d'acteurs institutionnels, engendrant des difficultés de coordination et d'articulation entre les divers organes impliqués dans l'organisation des élections ;
- Le fonctionnement en mode d'urgence à chaque échéance électorale, et par conséquent la difficulté de s'approprier des innovations procédurales, technologiques et méthodologiques introduites dans plusieurs pays (manque de planification à long terme).

Plusieurs autres défis restent à relever et ce d'autant plus que les engagements des nouvelles autorités, ont suffisamment démontré que le Gouvernement, les partis politiques et la société civile sont attachés à la tenue d'élections conduisant à la mise en place d'institutions pleinement représentatives. Par ailleurs la finalisation de la révision des listes électorales et du fichier étant en cours, la logistique des opérations électorales inachevée, et la sensibilisation des populations connaissant des difficultés du fait des réticences, les besoins de renforcement des capacités des différents intervenants dans le processus électoral sont considérables.

Au niveau opérationnel, logistique et budgétaire, les cadres de planification sont à adapter en vue d'une mise en cohérence avec la réalité, et d'un ajustement du processus électoral avec les besoins.

Du point de vue des structures de gestion du processus électoral, le renforcement des capacités des structures de gestion des processus électoraux surtout au niveau de leurs démembrements, de leurs ressources humaines et leur capacité à mener efficacement les opérations électorales restent à faire. Malgré leur décentralisation formelle, ces structures doivent être renforcées pour assurer les tâches complexes à venir (logistique – distribution à jour et protection des matériels sur les sites et les bureaux

² Ces dates correspondent respectivement à la répression de la manifestation des forces vives au stade du 28 septembre, et la tentative d'assassinat du Président du CNDD;

de vote, suivi de l'application des procédures et de la loi à tous les niveaux ... ; coordination avec les structures centrales ; et autres).

Tout en assurant un appui technique et financier aux élections présidentielles et législatives, l'approche de ce projet reconnaît que l'appui à la mise en place d'une administration électorale forte et stable est plus durable, moins coûteuse et plus efficace que de porter une assistance technique limitée à des aspects spécifiques du processus électoral ou à un événement électoral isolé.

L'objectif spécifique du projet est de contribuer à l'organisation d'élections transparentes, libres dans le cadre des prochains cycles électoraux 2008-2010. cela se fera notamment à travers la maîtrise, le maintien et l'utilisation, par le CENI et le MATAP, des outils technologiques et des connaissances opérationnelles dont ils seront dotés.

Le projet vise la pérennisation des acquis ainsi que le développement des compétences à moyen et long terme par la CENI, le MATAP et les organisations de la société civile qui travaillent dans les domaines de l'observation électorale, de la communication et de la participation des femmes aux élections et à la vie politique.

3. Etat d'avancement et acquis du processus en cours :

A ce jour, plus de 4.1 millions de Guinéens en âge de voter ont été recensés ce qui représente 79% des projections initiales faites sur la base du recensement de 2005 (+10%). Ce résultat emporte l'approbation consensuelle de l'ensemble des acteurs, notamment des partis politiques. Toutefois, considérant que l'enregistrement et les listes électorales de 2005 n'étaient pas considérées fiables ni consensuelles, la comparaison reste en grande mesure biaisée.

Malgré le fait que la finalisation de l'enregistrement électoral est presque assurée à ce jour, il reste essentiel que l'administration électorale puisse trouver des mécanismes d'amélioration du système d'actualisation du recensement électoral et de la gestion du fichier électoral. Sur la base d'une telle conception, ces structures devront considérer d'adopter à moyen et long termes les nouvelles technologies et méthodologies de gestion plus efficaces et durables de gestion.

1000 kits d'enregistrement biométriques ont été acquis et livrés en Guinée et dans les ambassades retenus pour l'enregistrement des guinéens à l'étranger. Plus de 2000 agents techniques ont été formés à l'utilisation et la maintenance des équipements biométriques ; un site central sécurisé est opérationnel en vue de la détection des doublons afin de finaliser les listes électorales provisoires et définitives à brève échéance.

Au niveau de l'administration et de la CENI, ce sont plus de 11.000 membres de Commissions Administratives de Révision des Listes Electorales (CARLE) qui ont été formés sur les quatre lois essentielles qui encadrent le processus en cours.

En terme de mobilisation de ressources pour les élections : diverses rencontres tenues dans le cadre des réunions de coordination des bailleurs (réunions des points focaux tenues hebdomadairement sous la présidence du Directeur Pays du PNUD), et 06 missions du Groupe International de Contact sur la Guinée (dont la préparation est facilitée par l'unité technique de gestion), ont permis de recueillir des financements complémentaires de la part de différents partenaires au développement (Japon, Union Européenne, USAID, Espagne, Allemagne). Le versement de la quote-part de contribution de l'Etat pour un total de 84 milliards 250 million GNF est effectif depuis août 2009 avec le versement de la dernière tranche du paiement.

108

Au total, un montant de 15.992.114 USD a été mobilisé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Partenaires/ Devise d'origine	Contributions Totales (USD)
Union Européenne (7.380.000 EUR)	9.867.629
USAID (USD)	1.700.000
France (1.000.000 EUR)	1.293.661
Espagne (500.000 EUR)	680.272
Grande Bretagne (100.000 £)	141.643
Japon (USD)	1.830.000
Allemagne (85.000 EUR et 355.362)	478.909
TOTAUX	15.992.114

A ce jour, sur le plan opérationnel, un nombre important d'acquis sont disponibles, au titre desquels la Commande des équipements de sécurisation du site central, la disponibilité de la stratégie d'affichage des listes électorales provisoires, les spécifications techniques des équipements électoraux (urnes, isolects, cartes d'électeurs), la sensibilisation effective de la population rurale et urbaine à travers une trentaine de partenariats noués entre les médias et le PNUD.

PARTIE 2. STRATEGIE

L'organisation des élections présidentielles et législatives libres et transparentes pour clôturer la transition politique et ouvrir la voie au retour à la normalité constitutionnelle est cruciale pour la Guinée. Ces élections aboutiront à la mise en place d'une législature et d'un nouveau Gouvernement démocratiques.

De l'aboutissement des élections dépendront d'une part la relance et normalisation des relations diplomatiques du Gouvernement avec ses partenaires internationaux; d'autre part, le développement économique et social du pays. A cet égard l'appui aux élections s'inscrit dans l'effet du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF), «Relever le défi des Objectifs du Millénaire pour le Développement».

Par ailleurs, les « Orientations Pratiques pour la mise en œuvre des programmes et projets d'assistance électorale signées entre le PNUD et la CE » prévoient que l'assistance électorale doit prendre la mesure de toutes les phases du cycle électoral et que les intervalles entre les élections sont aussi essentiels que les périodes de préparation des scrutins (cf. graphique du cycle électoral en annexe).

Cette approche rend nécessaire des contacts réguliers entre les institutions et les acteurs de l'assistance avant, pendant et après les périodes électorales. L'objectif étant de fonder une mémoire inter institutionnelle visant à améliorer, sur la base de l'appropriation des connaissances et outils nécessaires, les futurs processus électoraux guinéens.

La stratégie du projet reflète les priorités nationales en matière de gouvernance démocratique et consiste à appuyer le Gouvernement, la CENI, le MATAP et les autres acteurs clés à organiser les scrutins s'insérant dans le cycle électoral dans les conditions les meilleures possibles et à mobiliser les ressources y relatives. Elle repose sur les avantages comparatifs, en termes d'expertise technique et de neutralité, des Nations Unies et des autres partenaires, qui accompagneront les scrutins et le cycle

Les partenaires pourront ainsi apporter leur appui aux scrutins, à un moment où la situation des ressources financières du pays ne lui permet pas de prendre entièrement en charge l'organisation de plusieurs élections successives. L'assistance de la communauté internationale s'articulera autour des actions ou axes définis plus haut visant le renforcement des capacités nationales et la durabilité des acquis. Toutefois, il reviendra à l'Etat de mobiliser les ressources humaines de l'administration et, sur le plan logistique, de redéployer sur le parc public, l'essentiel du besoin en matériel roulant nécessaire pour les besoins des processus et du cycle électoral.

La participation des partis politiques, des Organisations de la société civile, des medias et le suivi des opérations tout comme l'observation des élections est un élément fondamental de l'appui au processus/cycle électoral. Dans ce contexte, les résultats escomptés du projet pour les cycles électoraux 2010-2012 sont :

- a. une liste électorale fiable est disponible, qui servira de base non seulement pour les élections présidentielles et législatives, mais également pour d'autres consultations dans l'avenir;
- b. des élections présidentielles et législatives sont organisées en accord avec les textes légaux (*Loi fondamentale révisée, Code Electoral, Ordonnance 015*), de manière libre, transparente et équitable;
- c. les acquis des élections présidentielles et législatives (attendues en 2011) sont pérennisés moyennant une évaluation conjointe des acteurs institutionnels nationaux (CENI et autres)/partenaires du développement dans une perspective d'un développement continu des capacités de ces acteurs institutionnels et des organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine électoral (cf. les différentes formations planifiées et l'appui d'experts).

Le développement des capacités des structures de gestion des processus électoraux et des Organisations de la Société Civile afin de gérer et de participer aux processus électoraux (conformément à leur mandat légal et aux standards électoraux contenus dans les traités internationaux³ ratifiés par l'Etat guinéen dans le cadre des Nations Unies⁴, et les standards non conventionnels adoptés au sein de l'Union Africaine⁵) est un aspect, comme l'équité de genre, transversal aux composantes du projet et présent tout au long de la période de mise en œuvre du projet.

Le renforcement des capacités se fera au cours des deux premières étapes du projet (pré-électorale et électorale), et le développement de capacités sera fait au cours de la période postélectorale.

PARTIE 3 : COMPOSANTES DU PROJET

Le programme a trois composantes :

1. Une composante « Support technique, opérationnel et appui financier à la CENI, au MATAP pour la mise en œuvre des opérations pré-électorales des scrutins de 2010 » (résultat escompté a);
2. Une composante « Appui financier et technique à l'organisation des scrutins de 2010 et la mise en œuvre des activités électorales » (résultat escompté b);
3. Une composante « Planification Stratégique et appui au développement des Capacités Institutionnelles à long terme » (résultat escomptés c, d).

³ Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples; Protocole Additionnel a la Charte Africaine de Droit de l'Homme et des Peuples relatives au Droit des Femmes

⁴ Pacte International sur les Droits Civils et Politiques, Convention Internationale sur l'Elimination de la Discrimination a l'égard des Femmes, Convention Internationale sur l'Elimination de la Discrimination Raciale, Convention sur les Droits Politiques des Femmes.

⁵ Déclaration sur les Principes Gouvernant les Elections Démocratiques, 2002

Bien que modulaires dans la conceptualisation, ces composantes *sont complémentaires et envisagées* comme un « tout » concourant à la réalisation des résultats escomptés susmentionnés. Le thème commun de ces composantes est de renforcer les capacités nationales. Tous les experts internationaux qui travailleront en appui aux acteurs institutionnels devront former et transférer leur savoir-faire et leurs compétences aux partenaires nationaux dans le cadre de leur mandat.

Les activités de ces composantes seront mises en œuvre en trois étapes, en fonction des ressources affectées au PNUD pour le financement et la gestion du projet, couvrant respectivement les activités essentielles à l'organisation des scrutins électoraux (1^{ère} étape), les activités électorales des scrutins de 2010 (2^{ème} étape) et les opérations postélectorales visant la pérennisation des acquis (3^{ème} étape) qui seront mises en œuvre au cours des périodes non électorales du cycle électoral.

Le budget national de l'Etat contribuera à couvrir les activités et rubriques de souveraineté et celles n'ayant pas été couvertes par les partenaires au développement.

Les coûts de fonctionnement et de l'expertise de l'Unité de Gestion du Projet sont reflétés dans une ligne spécifique comme coûts d'assistance technique.

COMPOSANTE 1: APPUI TECHNIQUE OPERATIONNEL ET FINANCIER POUR LA MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS PRE-ELECTORALES DES SCRUTINS

La mise en œuvre des activités du Projet d'Appui aux Cycles Electoraux en Guinée, se fera au travers de la poursuite du projet en cours. Concrètement, cela requiert en premier lieu, le maintien d'une assistance électorale menée par une unité de gestion du projet en appui aux structures nationales de gestion des processus électoraux, composée d'experts de longue et de courte durée (pour une période qui totalise environ 24 mois, couvrant l'ensemble du processus de transition et du cycle électoral). Les experts et consultants seront placés auprès de la CENI, mais travailleront également avec les autres acteurs, notamment le MATAP, l'administration, les partis politiques, les organisations de la société civile et les médias. L'Unité de Gestion sera notamment chargée de :

- L'appui technique à la CENI et aux administrations chargées des élections (MATAP, structures déconcentrées et décentralisées de l'administration);
- La formation des acteurs sur les rôles et responsabilités des acteurs, l'administration et l'assistance électorale ;
- conseil en matière de gestion, de coordination et d'organisation électorale (recensement, procédures de vote, décompte, etc.);
- Sur la base des faiblesses constatées et de l'expérience acquise, faire des recommandations sur les réformes et ajustements susceptibles d'être introduits afin d'améliorer le système électoral.

L'Unité d'assistance électorale est dirigée par un Conseiller Technique Principal (cf. TDR en annexes). Les experts seront sélectionnés en collaboration entre la Division des Affaires Electorales du Département des Affaires Politiques des Nations Unies, les partenaires contribuant au projet et le bureau du PNUD en Guinée.

Les activités de cette composante 01 du projet viseront l'appui à la CENI et au MATAP dans l'élaboration des plans opérationnels pluriannuels budgétisés. Ces plans opérationnels se baseront sur des processus de planification, d'organisation et de budgétisation des opérations électorales à mener durant les cycles électoraux 2010-2012. Ils intégreront les mises à jour du recensement électoral, ainsi que la préparation et réalisation des élections présidentielles et législatives.

Les plans opérationnels pluriannuels devront prendre en compte toutes les phases et les composantes des Cycles Electoraux 2010-2012, les opérations électorales qu'ils renferment et les activités postélectorales à mettre en œuvre après les scrutins, au long du cycle électoral et jusqu'à 2012. A cet effet ils devront inclure des composantes de formation de cadres, d'éducation civique des citoyens, de renforcement des équipements de la CENI, de mobilisation de moyens logistiques, de réalisation des opérations électorales, etc.

Plus concrètement, la CENI et le MATAP seront appuyés pour :

- Finaliser et affiner les budgets électoraux pour les élections présidentielles et législatives prévues en 2012;
- Elaborer les chronogrammes pour les opérations pré-électorales, électorales et postélectorales à mener au cours des cycles électoraux 2010-2012 (les activités à mettre en œuvre dans le délai légal et le calendrier à respecter);
- Planifier et mettre en œuvre les opérations d'enregistrement des électeurs conformément aux standards internationaux d'exhaustivité, d'exactitude et d'inclusivité à réaliser au cours des cycles;
- Concevoir, commander et assurer la livraison du matériel et équipements électoral;
- Planifier et mettre en œuvre des plans opérationnels des opérations pré-électorales– y compris la logistique des opérations (le transport, le déploiement et l'organisation de tout le matériel d'enregistrement électoral de la CENI/MATAP vers ses structures décentralisées, de celles-ci vers les bureaux de vote et vice-versa) sur le territoire national et à l'étranger, et la sécurisation de ce matériel; le ramassage, stockage et sécurisation du matériel ;

- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'information sur l'enregistrement électoral, un programme de la CENI sur l'éducation civique et des initiatives d'éducation civique de la société civile (visant surtout les jeunes électeurs et les femmes) ;
- Dispenser des formations notamment sur : l'enregistrement dans les centres de vote et la délivrance des cartes d'électeurs, la gestion du contentieux, la sécurisation du processus électoral, l'observation électorale;
- Elaborer des modules de formation et former des agents électoraux, y compris des représentants des partis politiques et des observateurs nationaux.

COMPOSANTE 2 : APPUI FINANCIER ET TECHNIQUE A L'ORGANISATION DES SCRUTINS DE 2010 ET LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES ELECTORALES

Une approche holistique du processus électoral requiert en plus de la CENI et du MATAP, une implication des organisations de la société civile, des partis politiques et des médias. Dans ce cadre, le PNUD à travers le programme Gouvernance a mené en 2007 et 2008 diverses actions de renforcement des capacités des femmes des partis politiques, des journalistes et de différentes ONG impliquées dans la mobilisation sociale. En outre le scrutin communautaire de 2005 a été organisé avec l'appui du PNUD.

Par ailleurs, dans le cadre de son appui aux opérations électorales proprement dites, le PNUD envisage d'appuyer des initiatives mises en œuvre par d'autres organisations spécialisées telles qu'IFES portant sur le développement des mécanismes visant à encourager la collaboration et les échanges entre les Organisations de la Société Civile pour leur implication dans le processus électoral. En effet, IFES appuie le processus électoral en Guinée depuis 1991 à travers diverses études d'évaluation pré et post électorales, un appui technique ponctuel pour la mise en place et la formation des différents organes responsables de la supervision et de la gestion des élections, la promotion et l'accompagnement du dialogue politique et l'observation électorale. IFES appuie également des réseaux de femmes et de jeunes dans leurs actions de plaidoyer et de sensibilisation pour une plus grande participation de ces groupes à toutes les étapes du processus électoral et dans la vie politique en général.

Les leçons tirées de ces expériences pourraient être utiles au projet et des synergies avec cette institution seront dès lors explorées et renforcées dans ses domaines d'expertise.

L'articulation du projet avec des interventions techniques d'autres partenaires permettra de renforcer la coordination des partenaires et de l'aide internationale.

A cet égard, la formation et la sensibilisation des différents acteurs du processus électoral ainsi que le renforcement des capacités de la société civile dans la supervision, le contrôle et la

sécurisation du processus électoral constituent des actions phares du présent projet, dont le PNUD pourra confier l'exécution à des organisations spécialisées. Compte tenu de l'expérience de IFES avec les organisations de la société civile, et sur la base du partenariat existant entre les deux institutions, le PNUD prévoit d'établir un Mémoire d'Entente (MoU) avec cette ONG. Ce partenariat permettra de financer des activités mises en œuvre par IFES, notamment (1) l'appui à la sensibilisation et formation ; (2) le renforcement de la supervision et du contrôle civique du processus électoral. Ces activités seront financées dans le cadre de la contribution additionnelle de la Commission Européenne pour l'organisation des élections présidentielles et législatives, et sur la base du projet en appui au processus électoral d'IFES.

L'ensemble des partenariats techniques du PNUD en appui au processus électoral sera directement coordonné par l'UGP. A cet effet, l'expertise technique du PNUD/UGP dans les domaines de la planification, de la logistique, de l'administration, des finances et de l'éducation civique sera mise à profit pour appuyer les institutions nationales dans la mise en œuvre des activités telles que l'éducation civique des électeurs, la formation, l'appui aux représentants des partis politiques, la logistique des opérations, le transport et la sécurisation des matériels, la tabulation et publication des résultats, etc. Plus concrètement, la CENI et le MATAP seront appuyés pour :

- Elaborer les chronogrammes des opérations électorales et postélectorales à mener au cours des cycles électoraux 2010-2012;
- Procéder à la conception, commande et livraison du matériel et équipements de vote ;
- Planifier et mettre en œuvre des plans opérationnels des opérations électorales et postélectorales (et le renforcement de la coordination entre les acteurs) – y compris la logistique des opérations (le transport, le déploiement et l'organisation de tout le matériel électoral de la CENI/MATAP vers ses structures décentralisées, de celles-ci vers les bureaux de vote et vice-versa) dans le territoire national et à l'étranger, et la sécurisation du matériel de vote;
- Mettre en place et renforcer les structures locales de gestion du processus électoral (niveaux régional, sectoriel et autres) ;
- Publier la liste provisoire des Bureaux de Vote ainsi que la liste définitive;
- Mettre en place des Bureaux de Vote et former les membres des structures locales ;
- Effectuer le ramassage, stockage et sécurisation du matériel électoral ;
- Elaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation civique institutionnel de la CENI en articulation avec des initiatives d'éducation civique mises en œuvre par d'autres acteurs/institutions internationales et des organisations de la société civile (visant surtout les jeunes électeurs et les femmes) ;
- Elaborer des modules de formation et former des agents électoraux, y compris des représentants des partis politiques ;
- Coordonner une stratégie d'observation électorale et veiller à la sécurisation des opérations

Le PNUD ne sera pas impliqué directement dans l'appui à l'observation des élections. Ce volet sera pris en compte par d'autres institutions internationales et régionales – UE, UA, CEDEAO/UEMOA, etc. Toutefois, en ce qui concerne l'observation domestique, menée par des groupements ou organisations non gouvernementales locales, un appui financier aux activités telles que celles susmentionnées (mises en œuvre par IFES et autres organisations telles que NDI) est prévu dans le cadre du projet. Cet appui reste dépendant de la disponibilité de ressources gérées par le PNUD.

COMPOSANTE 3 : APPUI AUX OPERATIONS POST ELECTORALES ET PERENNISATION DES ACQUIS

Pour la plupart des commissions électorales, la planification stratégique est un nouveau concept que bon nombre d'entités électorales n'ont jamais expérimenté.

En effet, les activités des commissions électorales sont principalement de passer d'une élection à l'autre ou de soumettre les budgets pluriannuels. Le but de cette troisième composante du projet est de doter les organes guinéens de gestion des élections, d'un outil pérenne de gestion qui puisse accompagner et faciliter leurs efforts d'organisation professionnelle d'élections crédibles. A cet égard les activités suivantes seront menées:

- Mise au point d'un cadre d'amélioration des compétences de la CENI ;
- optimisation des structures et systèmes organisationnels internes de la CENI ;
- Mise en place d'un cadre d'aide à la décision quotidienne pour les cadres de l'administration électorale;
- Mise en place d'un cadre d'évaluation des progrès atteints dans la réalisation des objectifs/buts identifiés ;
- Elaboration d'un budget des activités liées à l'organisation des élections prévues au cours du cycle électoral 2010-2012 dans une perspective de pérennisation des acquis.

La CENI est chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires, en liaison avec le MATAP, qui a, à sa charge, l'administration territoriale (gouvernorats, préfectures et sous-préfectures).

Le projet appuiera la CENI, le MATAP et les autres institutions (*cour suprême, structures décentralisées et déconcentrées*) intervenant dans le processus électoral sur les points suivants:

- Evaluation des coûts et préparation des budgets de fonctionnement (coûts directs) intégrés avec plans opérationnels et stratégiques ;
- Mise en place auprès de la CENI d'un Centre National de Traitement des Données (CNTD) pour les questions de l'enregistrement des électeurs et des candidats et pour le dépouillement des résultats ; le centre sera à la disposition du MATAP pour l'accomplissement de ses tâches électorales ;
- Relevé de données géographiques des centres d'enregistrement et centre de bureaux de vote (GPS) ;
- Formation civique et sensibilisation des populations ;
- Centralisation et consolidation du fichier électoral et gestion autonome de base de données des électeurs ;
- Apurement et édition informatisée des listes définitives ;
- Formation des démembrés de la CENI pour le scrutin ;
- Définition des spécifications du bulletin de vote et appel d'offres pour sa réalisation
- Formation et déploiement des Forces de Sécurité
- Edition des listes d'émargement.

Un volet spécifique de cette composante, destinée à appuyer la Cour Suprême, aura comme points prioritaires :

- Analyse et validation des dossiers de candidature ;

- Gestion du contentieux électoral.

Étant donné la complexité opérationnelle et institutionnelle et les contraintes techniques liées à l'organisation des élections conformément au calendrier établi, les structures nationales de gestion des processus électoraux sont confrontées à un large défi pour fournir dans une courte période la formation opérationnelle spécifique et spécialisée à un nombre important d'intervenants électoraux localisés sur toute l'étendue du territoire et à l'extérieur.

En vue de faire face à ce besoin, l'appui fourni par les experts du Projet et les ONG partenaires techniques de réalisation contractés par le PNUD, permettra à ces organes de faire face aux fonctions essentielles suivantes, nécessaires à la bonne gestion électorale :

- contribuer à développer toutes les étapes de l'opération de formation en cascade pour les intervenants impliqués dans l'organisation des opérations électorales (recensement, vote et dépouillement) ;
- concevoir et produire des supports pour la formation, tels que les manuels, les guides, les directives, orientations, les présentations multimédias, les vidéos etc. ;
- mettre en œuvre le programme de formation en cascade, en commençant par le groupe de formateurs principaux au siège, et en s'étendant aux niveaux des secteurs et des centres de vote;
- exercer les activités de contrôle et d'évaluation (par exemple le contrôle de qualité par les visites de terrain pendant le déroulement des formations, pour corriger les éventuels déficits et erreurs techniques).

Néanmoins, il s'avère nécessaire que les structures de gestion des processus électoraux s'approprient progressivement la compétence en matière électorale. Pour atteindre cet objectif, l'assistance technique fournie par cette composante vise à optimiser les compétences professionnelles et la performance globale des intervenants en matière de vote et de dépouillement, dans l'accomplissement de leurs fonctions importantes.

En matière d'assistance électorale, le "développement des capacités" est une approche relativement récente, novatrice et plus durable : elle reconnaît que la construction d'une administration électorale forte et stable sur place est plus précieuse, durable et efficace à long terme que la fourniture d'une aide électorale extérieure adaptée aux secteurs spécifiques du processus électoral ou à un événement électoral isolé.

POINTS D'ENTREE DE LA COMPOSANTE 3

1. LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

L'investissement dans les ressources humaines et le renforcement de leurs capacités professionnelles sont des facteurs clés de développement de capacités. Dépendant des ressources allouées au panier, le projet prévoit de développer à moyen et long termes un programme d'apprentissage complet visant à améliorer les compétences, la confiance, et le réseau professionnel et technique des intervenants aux processus électoraux à tous les niveaux, avec une mise au point spécifique visant le personnel au niveau des secteurs. Le but principal de cette composante de projet est d'assister la CENI et le MATAP à mettre en œuvre une série d'initiatives de développement des capacités pour améliorer la compétence professionnelle de leur personnel. Ces initiatives, sous réserve de financement du projet, comprennent :

1.1. Le cours BRIDGE sur l'Administration des élections

Cette activité clé est basée sur le cours BRIDGE sur l'administration des élections, un instrument développé conjointement par la Division de l'Assistance Electorale des Nations Unies (UN EAD), la

Commission Electorale Australienne (AEC) et l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale (IDEA) : www.bridge-project.org). Le cours BRIDGE peut être organisé dans tout pays – et adapté aux besoins spécifiques de l'institution électorale – par l'utilisation des facilitateurs et des interprètes dûment accrédités.

1.2. La formation en Assistance Electorale Efficace

Cette activité vise à renforcer notamment les capacités des agents travaillant dans les processus électoraux, et ceux des organes de gestion des élections sur la gestion efficace de l'assistance électorale, et le renforcement de la démocratie. La formation est faite par une équipe d'experts de la Commission Européenne, du PNUD et de IDEA (<http://www.ec-undp-electoralassistance.org>).

2. GESTION DU CONTENTIEUX ELECTORAL

Les processus électoraux sont des opérations complexes qui font participer beaucoup d'éléments et parties. Elles produisent inévitablement des conflits. L'établissement et l'application d'un système approprié et efficace de gestion et résolution des conflits est une composante cruciale des élections crédibles.

Cette composante de projet vise à aider la CENI et la société civile à analyser les instruments juridiques réglementant le système et les mécanismes pour la résolution des conflits électoraux à tous les niveaux. Elle vise en particulier à doter les tribunaux de première instance et la Cour Suprême du personnel technique nécessaire pour pouvoir bien jouer le rôle que la législation en vigueur leur réserve dans cet aspect crucial du processus électoral.

3. EVALUATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

L'évaluation des élections devrait assurer que les expériences directement acquises dans l'organisation et la conduite des élections en 2010 soient convenablement reflétées et appliquées aux activités de soutien à plus long terme. Compte tenu du court délai entre les élections présidentielles et les législatives, cette évaluation ne s'effectuera qu'après l'organisation de ces dernières.

L'exercice d'évaluation sera conjointement entrepris par la CENI et le PNUD, les autres partenaires au développement et organisations/institutions prenant part aux processus.

Tout en identifiant et faisant le point des acquis de l'organisation des élections, l'évaluation servira d'exercice pour affiner et rationaliser les activités ultérieures de développement de capacités prévues pour le cycle 2010-2012. L'évaluation devrait également fournir une occasion d'identification de toute modification qui doit être apportée dans le projet afin de permettre son adaptation aux prochaines échéances électorales, tout en favorisant la conservation et la réutilisation de la mémoire institutionnelle et des ressources documentées (tels que les plans de travail, les budgets, les orientations et les procédures opérationnelles, les matériaux d'élection et d'information des électeurs, etc.) résultant des activités de soutien aux élections.

4. CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION

Pendant les deux décennies passées, l'aide internationale aux organes de gestion électorale a augmenté exponentiellement dans le monde entier, conduisant à une grande production d'informations, bonnes pratiques et expériences. Toutefois la grande partie des informations acquises pendant l'organisation d'une élection est dispersée voire perdue dès la fin des opérations. A cet égard, à titre d'exemple, peu a été fait jusqu'ici en termes de centralisation et de partage d'expériences et d'informations entre les institutions guinéennes intervenant dans le processus électoral, de sorte que l'expérience acquise n'a pas été traduite en développement politique et pratique. En vue d'augmenter

les capacités et les connaissances professionnelles du personnel de la CENI à tous les niveaux sur les sujets liés aux élections, le PNUD prévoit d'aider cette institution à renforcer le "centre de ressources et d'informations" auprès de son siège, à Conakry. Le centre sera équipé d'une bibliothèque moderne, ainsi que des ordinateurs, d'un accès Internet et d'autres ressources et équipements. Il comprendra une archive intégrant une collection⁶ internationale et régionale de documents liés aux élections, les publications sur les processus de démocratisation, des documents à employer par le personnel de la Commission à tous les niveaux pour l'analyse comparative, la politique et la formation de personnel d'exploitation, la recherche, les études, le développement politique, etc. La création du centre de ressources et d'informations vise à fournir un appui et des conseils internes prêts à être utilisés par la Commission électorale. Ceci permet de soutenir ses efforts et de stimuler des nouveaux liens de coopération technique avec les réseaux électoraux régionaux, les instituts de recherche et les organisations professionnelles dans la région et dans le monde entier. En outre, ceci faciliterait l'accès du personnel de l'administration électorale à une masse de documents et de matériaux électoraux qui seraient autrement hors de leur portée. La possibilité est ainsi offerte à ce personnel d'être mieux informé sur les processus et procédures électoraux. Le centre devrait également servir de lieu de réunion et de formation pour le personnel de la CENI. Il servira de point de contact et d'échanges privilégié avec des réseaux régionaux de Commissions Electorales.

Le centre disposera d'une connexion internet permettant au personnel de la CENI d'accéder à des collections d'information en ligne. Le projet aidera également la CENI à créer une page d'accueil pour le centre qui rendra disponible de l'extérieur, ces différentes ressources: documents, projets d'orientation, matière de recherche et autres matériaux de ressource. Un index électronique des documents et des matériaux disponibles sera également répertorié sur le site web de la CENI, de sorte que le public intéressé puisse consulter le centre à distance.

Afin d'élargir la palette de ressources mises à disposition par ce centre, une aide supplémentaire sera également recherchée auprès d'autres organisations internationales engagées à soutenir la gouvernance démocratique, particulièrement le centre de gouvernance d'Oslo du PNUD et IDEA. Pour ce faire, des bailleurs de fonds seront sollicités pour qu'ils puissent s'associer à l'expansion future du centre.

PARTIE 4. ARRANGEMENTS DE GESTION

4.1 Modalités de financement du projet

Les Partenaires au Développement *contribuant au financement du projet*, y compris la CE, ont sélectionné le PNUD pour gérer un Fonds Commun en appui au processus électoral (ci-après le « Panier ») en reconnaissance du mandat donné au PNUD par la Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU 46/137 du 17 décembre 1991 pour coordonner l'assistance électorale au niveau du Pays concerné entre les acteurs nationaux et internationaux.

Les Partenaires au Développement vont conclure des accords séparés de partage des coûts (ou, dans le cas spécifique de la CE, une convention de contribution) avec le PNUD. Le Panier aura une structure de gestion à deux niveaux: un Comité de Pilotage dont la composition est spécifiée au point 4.3 de ce document et une Unité de Gestion du Projet. Le projet sera mis en œuvre par le PNUD sous la modalité d'exécution directe (DEX).

⁶ Cette collection comprendra: livres, examens, publications, bulletins d'information, lois électorales, codes de conduite, études techniques, évaluations d'élection, manuels et autres aides à la formation, rapports et exposés, etc., en plus des matériaux électoraux assortis, telles que les affiches d'information de l'électeur, brochures, autocollants, échantillons de bulletins de vote, des cartes d'électeurs, de bandes audio et vidéo, de photographies, d'urnes et des isolements, d'échantillons de formulaires électoraux et d'encre indélébile, etc en provenance de différents pays du monde entier, et d'une archive historique des matériaux produits par les différentes élections tenues en Guinée.

Les Partenaires au Développement acceptent le principe d'un panier multi bailleurs où les fonds ne ciblent pas des lignes budgétaires spécifiques. Toutefois le PNUD reconnaît l'importance de garantir la visibilité des partenaires au développement comme contribuant au Panier pendant chaque phase du projet. Les montants des contributions initialement annoncées par les partenaires sont ceux pris en considération dans l'élaboration des activités du projet dans sa version actuelle – ce qui est spécifié dans le cadre des résultats qui montre les activités financées et celles non financées. Toutefois d'autres contributions et des révisions subséquentes seront apportées au projet au fur et à mesure de la concrétisation de ces contributions. Le Comité de Pilotage du Projet sera l'instance qui décidera de ces modifications ultérieures.

Des mesures et des initiatives spécifiques seront prises afin d'assurer la perception adéquate et la visibilité du rôle et des efforts de chaque Partenaire au Développement dans la mise en œuvre du Panier. Dans ce sens, les coûts liés aux actions de visibilité sont considérés comme éligibles dans le budget dudit projet.

Le PNUD, coordonnateur de l'aide et de l'assistance technique internationale (cf. résolution AGNU 46/137 du 17 décembre 1991), doit s'assurer que les contributions sont effectivement disponibles pour la mise en œuvre des activités planifiées. La participation aux coûts fait ainsi partie des ressources du PNUD et est entièrement intégrée dans le budget global du projet et enregistrée en tant que partie du budget du processus électoral. La contribution au titre de la participation aux coûts doit inclure une part calculée au prorata des frais de Service de Gestion Générale de 7%, ainsi que les frais directs liés à la gestion du projet indiqués dans le budget du projet. L'utilisation des contributions non dépensées en raison de changements dans l'application du projet est négociée avec les donateurs.

Les rapports réguliers seront élaborés et remis aux partenaires sur les dépenses et les résultats obtenus avec leur contribution. La périodicité des rapports est indiquée ci-après dans la partie «Suivi et évaluation».

4.2 Modalité de gestion du projet

La modalité d'exécution directe (DEX) en cours est maintenue afin d'assurer l'indépendance. Conformément aux exigences de cette modalité les règles et procédures du PNUD qui sont par ailleurs, conformes aux principes généraux du Système des Nations Unies (SNU) en matière de transparence, de compétitivité et d'équité, s'appliqueront dans la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre de cette modalité, le PNUD assume l'ensemble des responsabilités de gestion, de reddition des comptes et des résultats (gestion du panier, mise à disposition sur la base d'un plan de travail, des moyens nécessaires, compte rendu de l'utilisation des fonds, etc).

Le PNUD informera régulièrement les donateurs de l'utilisation de leurs ressources. Les rapports remis aux donateurs vont décrire : (a) la progression des activités du projet, les activités planifiées et les problèmes rencontrés, et (b) la situation financière, y compris les revenus et les dépenses actuelles et futures. Les échéanciers de rapports doivent être déterminés dans l'accord de partage de coûts.

La CENI et les autres bénéficiaires du projet (MATAP, cour suprême, partis politiques, société civile) sont appuyés par le PNUD dans l'élaboration de leurs plans d'activités opérationnels, et du budget détaillé du processus électoral. Certaines des activités de ces plans opérationnels et du budget, notamment seront couvertes directement par la CENI et le gouvernement à travers des fonds qui leur seront attribués.

Pour la gestion opérationnelle du projet, le PNUD renforcera l'Unité de Gestion du Projet (UGP) recrutée pour le PAEL, qui assurera la gestion quotidienne du projet et du Panier commun et qui apportera des conseils et appuis techniques à la CENI et aux autres bénéficiaires du projet pour la réalisation des activités auxquelles contribue ce projet. Par ailleurs, le PNUD assurera la collaboration avec les partenaires participant au financement du panier commun et la coordination avec le Gouvernement à travers le Comité de Pilotage précisé ci-après.

La CENI et les autres bénéficiaires du projet en collaboration avec l'UGP élaboreront, sur la base du plan opérationnel, le programme d'activités sous financement du panier commun. Ils élaboreront par la suite, *tous les trois mois* des rapports réguliers d'avancement des activités.

4.3 Coordination et supervision

Le projet a une structure de gestion à deux niveaux : un Comité de Pilotage et une Unité de Gestion du Projet.

Le Comité de Pilotage : est responsable de l'orientation stratégique de l'appui offert dans le cadre du Panier. Le comité de pilotage déjà en place sera consolidé, afin de continuer d'assurer une coordination des bailleurs de fonds engagés en appui au processus électoral, à travers le panier de fonds géré par le PNUD. Il inclut en qualité de membres (cf. les termes de référence du Comité de Pilotage en annexe) les représentants du Gouvernement, de la Commission Electorale Indépendante, de l'ensemble des contributeurs. Le Comité de Pilotage est co-présidé par le Ministre de l'Administration du Territoire et des Affaires Politiques (MATAP) et par le Représentant Résident du PNUD. Les ONG partenaires d'exécution du projet peuvent participer au titre d'observateur.

Le Comité de Pilotage délibère et statue de manière consensuelle. Les fonctions du Comité de Pilotage sont décrites dans les TDR annexés à ce document.

Le Comité Technique :

Le Comité Technique effectue un travail technique préliminaire afin de préparer les réunions du Comité de Pilotage. Il analyse le rapport d'utilisation des fonds du panier et les plans d'opérations et de déboursement. Il assiste l'UGP dans la préparation de l'ordre du jour des réunions du Comité de Pilotage.

Le Comité Technique est co-présidé par le Secrétaire Général du MATAP et le Vice-Président de la CENI. Etant un sous groupe du Comité de Pilotage il est composé des représentants techniques ou des secrétaires généraux du Gouvernement siégeant dans le Comité de Pilotage. Les fonctions du Comité Techniques sont décrites dans les TDR en annexe.

Le secrétariat du Comité Technique est assuré par le CTP.

La Réunion des Points focaux :

Cette réunion est une plate forme de suivi hebdomadaire du processus électoral et de partage d'informations y afférentes. Elle se compose des points focaux de toutes les institutions contribuant au panier et des représentants de la CENI et du MATAP.

Cette réunion se tient au PNUD, sous la Présidence du Directeur Pays du PNUD (au nom des partenaires au développement). Le secrétariat est assuré par le PNUD.

Les Réunions de Coordination de l'assistance technique:

Ces réunions sont hebdomadaires, et visent à harmoniser les plans de travail et les activités des différents intervenants techniques sur les opérations électorales. Elles se tiennent à la CENI, sous la présidence du Directeur des Opérations de la CENI. Le secrétariat de ces réunions est assuré par le CTP.

L'Unité de Gestion du Projet : L'Unité de Gestion du Project(UGP) est composée d'experts de longue et de courte durée, pour une période de 24 mois environ, couvrant l'ensemble du processus de transition et du cycle électoral. Les experts et consultants seront placés auprès de la CENI, mais travailleront également avec les autres acteurs, notamment MATAP, les autres partenaires de mise en œuvre, les organisations de la société civile et les médias. L'UGP sera notamment chargé de :

- o L'appui technique à la CENI et aux autres structures chargées des opérations électorales ;
- o *L'identification des besoins de formation (diagnostic, thèmes de formation, organismes de formation, nombre de personnes à former, supports de formation, mécanismes de duplication et de durabilité de la formation tels que formation de formateurs, guidelines, couverture régionale et locale de la formation, calendrier...)*
- o La formation des acteurs (en complémentarité avec IFES);
- o Le conseil en matière de gestion, de coordination et d'organisation électorale (enregistrement, procédures de vote, décompte, etc.);
- o Sur la base des faiblesses constatées et de l'expérience acquise, faire des recommandations sur les réformes et ajustements susceptibles d'être introduits afin d'améliorer la gestion du processus électoral.

L'Unité comprend notamment les experts suivants :

Experts internationaux

- Conseiller Technique Principal (CTP) ;
- Expert en opérations électorales et logistique ;
- Expert en communication et relations avec les partis, la société civile et les médias⁷ ;
- Expert administratif et financier.

Consultants internationaux ou nationaux

- Consultant en informatique électoral
- Consultant juridique ;
- Consultant en formation.

Personnel d'appui local

Il est prévu le recrutement d'un personnel complémentaire national à savoir :

- Assistant "opérations et logistique" ;
- Assistant "sensibilisation et communication" ;
- Assistant Comptable ;
- Assistant administratif ;
- chauffeurs.

Logistique

- Transport (3 voitures, frais de carburant, d'entretien, d'assurance, etc.) ;
- Equipement informatique, de bureau, de communication et consommables ;
- Locaux : L'Unité sera installée dans les locaux mis à disposition par le Gouvernement ou auprès de la CENI.

Le PNUD, en tant que assurance⁸ et support⁹ du projet, est chargé de mettre en place et superviser l'UGP qui travaillera en étroite collaboration avec la CENI et les organisations bénéficiaires qui sont responsables chacune en ce qui lui concerne de la programmation et de la réalisation des activités à financer. Le CTP assurera la liaison avec le Comité de Pilotage.

⁷ L'expert en Communication et relations avec les partis politiques, la société civile et les médias pourra au besoin être un expert national.

⁸ Sous la responsabilité du Directeur Pays Adjoint au Programme ou d'un fonctionnaire du programme (Gouvernance) désigné à cet effet.

⁹ Sous la responsabilité de l'unité des opérations du PNUD.

Le personnel de l'UGP sera recruté selon les procédures du PNUD à travers un processus de sélection basé sur la concurrence. La CENI et les partenaires au développement contribuant au Panier, qui le souhaitent pourraient y participer à titre d'observateur.

La CENI (et pour les aspects qui les concernent, le MATAP ou d'autres partenaires), institution dont le mandat est d'organiser et de superviser les élections, devra, à ce titre, élaborer avec l'appui de l'UGP, le plan de travail et d'acquisition du matériel, conformément au plan d'activités opérationnel, s'assurer en coordination avec l'Unité de Gestion du Projet du bon déroulement du processus électoral et de l'obtention des résultats de chaque étape d'activités.

Le Gouvernement, outre sa contribution financière aux élections (dont 84 milliard 250 millions GNF versés durant la première phase du processus en cours), devra s'assurer que les apports et facilités des autres structures nationales (notamment la sécurité et l'administration locale) seront mobilisés dans les délais requis. Il assure que la prise en charge du fonctionnement de la CENI soit effective et à temps et il assure la liaison entre le projet et ses composantes.

Les partenaires au développement (participant au panier) assurent la mise à la disposition du financement du projet et participent au comité de pilotage. Ils mènent le plaidoyer politique sur certaines questions.

Le PNUD gère le panier commun, met à la disposition de la CENI et des autres structures concernées, conformément au plan de travail, les moyens nécessaires (financiers, matériels et techniques) pour la mise en œuvre des activités et rend compte de l'utilisation des fonds. Il cofinance l'équipe de gestion du projet. Il coordonne l'assistance de la Communauté Internationale, contribue à la mobilisation des ressources et co-préside le Comité de Pilotage du projet avec le Ministre de l'Administration et des Affaires Politiques (MATAP).

4.4 Procédures de recrutement et d'acquisition des biens et services

L'acquisition de biens, services et de l'assistance technique, ainsi que la supervision des actifs, est sous la responsabilité de l'Unité de Gestion du Projet qui doit mener cette tâche en étroite collaboration avec les opérations du PNUD.

L'acquisition sera réalisée en accord avec les règles et règlements du PNUD avec l'appui du *Procurement Support Office* (PSO), en prenant en compte les principes de rentabilité et de meilleures pratiques en matière d'acquisition.

Sauf en cas d'existence d'avantages comparables et d'accords cadre à long terme (LTAs), les activités liées au Panier qui sont sous-traitées feront l'objet d'appels d'offres conduits par le PNUD, conformément aux règles et règlements.

4.5 Communication et visibilité

L'Unité de Gestion, sous l'égide du Comité de Pilotage, maintiendra des contacts réguliers avec la communauté des bailleurs impliqués dans le processus électoral en Guinée. L'Unité de Gestion du Projet, en tant que Secrétariat du Comité de Pilotage, a la responsabilité de faire circuler toutes les informations pertinentes sur le Panier aux Partenaires au Développement et aux autres parties prenantes intéressées. Elle rédigera les Procès Verbaux des réunions du Comité de Pilotage et les communiquera aux Parties signataires et aux Partenaires au Développement dans les trois jours ouvrables suivant la réunion.

Des rapports périodiques et d'autres documents (*up-dates*, *fiches techniques*, etc) seront fournis aux Parties signataires et aux Partenaires au Développement.

L'Unité de Gestion du Projet devra concevoir, développer et actualiser des archives électroniques des documents et informations sur le processus électoral, disponibles pour toutes les parties prenantes au processus. Un site Internet sur le Panier pourra être conçu, développé et actualisé.

Le PNUD reconnaît l'importance de garantir la visibilité des Partenaires au Développement contribuant au Panier pendant chaque phase du projet. Des mesures et des initiatives spécifiques seront prises afin d'assurer la perception adéquate et la visibilité du rôle et des efforts de chaque Partenaire au Développement dans la mise en œuvre du Panier. Les actions de visibilité qui seront planifiées et mises en œuvre viseront trois groupes clés : les populations, le Gouvernement, la CENI et la communauté internationale des bailleurs. Celles-ci pourront être spécifiées ultérieurement dans des accords de partage des coûts. Dans cette logique, les coûts liés aux actions de visibilité sont considérés comme éligibles dans le budget dudit projet. Les logos des Partenaires au Développement contribuant au Panier, ainsi que du Gouvernement et de la CENI figureront sur l'en-tête des courriers envoyés au nom de l'Unité de Gestion du Projet.

PARTIE 5 : SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera fait essentiellement au travers du Comité de Pilotage et de l'UGP. Le Comité de Pilotage doit veiller aux orientations stratégiques et politiques d'ensemble du projet au regard du processus électoral. L'Unité de Gestion du Projet est responsable du suivi opérationnel des activités, avec la CENI et les autres structures concernées. L'Unité de Gestion du Projet établira conjointement avec la CENI et les autres bénéficiaires concernés un plan d'opérations détaillé avec les indicateurs de performance et le soumettra au Comité de Pilotage pour validation.

L'Unité de Gestion du Projet soumettra des rapports et développera des moyens de communication aux intervalles suivants :

- Rapport d'activités (une fois tous les deux mois) : Description de la mise en œuvre des activités par rapport aux résultats et aux indicateurs de performance figurant dans le Document de Projet;
- Rapport analytique sur les progrès des opérations électorales (mensuel) : Etat des activités financées par le Panier dans le contexte général de préparation et de tenue des élections, en attirant l'attention sur les aspects importants qui auront un impact sur le calendrier de tenue des élections ;
- Etats financiers (mensuels) et état financier consolidé (à la fin du projet) ;
- Procès Verbaux des réunions du Comité de Pilotage (voir la section sur le Secrétariat) ;
- Archives Electroniques (mise à jour régulier) : Documents et informations sur le processus électoral, disponibles pour toutes les parties prenantes au processus pendant et après les élections.

Le processus fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours, et d'une évaluation annuelle afin de permettre, si nécessaire, l'adaptation des composantes du projet. Cette évaluation est axée sur les résultats et indicateurs du projet (cf. cadre logique développé en annexe), et les leçons apprises. L'Unité de Gestion du Projet est chargée de faciliter le processus en préparant toute la documentation nécessaire.

Les transactions financières et les états financiers sont soumis aux procédures de contrôle interne et externe définies par les règlements financiers, les règles et les directives de

***l'Organisation* PARTIE 6 : CONTEXTE JURIDIQUE**

L'administration globale du projet sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de programmation dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration. Le Plan d'Action de Programme Pays (PAPP) pour 2007-2011 entre le Gouvernement de la Guinée et le Programme des Nations Unies pour le Développement régira la gestion de ce projet.

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article 1^{er} de l'accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la Guinée et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé le 2 mai 1977.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de projet n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés:

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du projet ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les produits et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentation des coûts dus à l'inflation/taux d'échange.
- les révisions pour l'accroissement des dépenses du personnel ou d'autres frais dus à l'inflation ou à d'autres causes.

PARTIE 7 : RISQUES ET MESURES DE GESTION DES RISQUES

En ce qui concerne les risques, il existe deux catégories principales, à savoir (1) les risques liés au contexte politique ; et (2) les risques liés aux déficits des structures de gestion des processus électoraux, à l'état d'avancement des opérations pré-électorales et de planification/préparation des opérations électorales et postélectorales.

Les risques liés au contexte politique sont essentiellement liés à l'effet qu'une éventuelle candidature du Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD), aura sur les différents acteurs nationaux et sur les partenaires au développement.

Par ailleurs, les risques d'ordre politique liés aux élections prévues pour 2010 découlent des menaces de crises auxquelles la Guinée fait face et de la tension politique latente. Les membres de la CENI et ses démembrements doivent fournir un effort considérable pour déconnecter leurs fonctions au sein de la CENI des intérêts de leurs partis respectifs et faire face à leurs obligations avec impartialité et professionnalisme, en tant que cheville ouvrière du processus électoral.

Sur le plan institutionnel, les incertitudes liées à la mise à disposition d'un nouveau cadre légal et institutionnel risque de créer des difficultés d'articulation et de coordination entre la CENI, d'une part, et les autres structures, d'autre part. Sur le plan organisationnel, la tendance à l'ingérence des structures administratives gouvernementales, et des structures déconcentrées de l'Etat, risque de porter atteinte à l'indépendance de la CENI.

Le non paiement des arriérées référents aux précédents processus électoraux peuvent porter aussi des risques de boycott des opérations électorales.

Par rapport à la date projetée pour la clôture du processus d'enregistrement électoral, l'exigence d'élargissement des opérations à l'étranger peut constituer un risque compte tenu du nombre élevé de pays à couvrir, les coûts de cette opération et le retard pris par les autorités à conclure les activités préalables nécessaires au lancement des opérations.

Pour permettre au PNUD/UGE de mitiger ces risques, il faudrait assurer le suivi minutieux et une gestion axée sur les résultats, permettant d'accompagner les dépenses effectuées et assurer ainsi (1) une bonne gestion du budget (qui aurait toujours besoin de actions imprévues, de créativité et de réactivité et (2) l'application des procédures d'acquisition de biens et services. Les appuis spécialisés d'autres Bureaux de Pays en vue d'un partage d'expériences, et de la Joint EC-PNUD Task Force peuvent contribuer au renforcement des capacités.

Ce type d'appui, en plus de celui du PSO/UNDP (envoi d'un staff du Global Procurement Unit, expert en Procurement, qui pourrait effectuer de missions Ad Hoc) , permettrait de traiter avec priorité les besoins et actions du projet pendant les périodes pré-électorale et électorale assurant (1) le décaissement à jour des fonds ; (2) la mise en place d'un plan de trésorerie intégré dans celui du Bureau de Pays du PNUD ; (3) un plan d'acquisition des services et du matériel électoral (local et/ou international) intégré dans celui des opérations du Bureau du PNUD ; entre autres.

Les faiblesses associées aux déficits en ressources humaines et matériels/physiques de la CENI/MATAP et de leurs démembrements respectifs (notamment la non spécialisation de son personnel, l'absence de structures physiques au niveau des sous-préfectures, l'éparpillement des responsabilités entre la CENI et le MATAP selon le cadre réglementaire en vigueur, entre autres) portent des risques à la mise en œuvre du plan logistique et au respect du chronogramme électoral.

Les mesures de réponse aux risques (liés aux déficits des structures de gestion des processus électoraux, à l'état d'avancement des opérations pré-électorales et de planification/préparation des opérations électorales et postélectorales) passent par le renforcement de la coordination des opérations et activités électorales assurée par la CENI/MATAP à travers la consolidation du rôle de coordination de l'assistance technique assuré par le PNUD et par le renforcement (ou re profiling) de l'expertise de l'UGE pour répondre aux défis des nouvelles phases du processus.

En guise de conclusion, pour que le projet soit mis en œuvre de façon optimale, plusieurs conditions sont nécessaires, parmi lesquelles figurent notamment :

1. L'existence d'une volonté politique forte et continue, au sommet de l'Etat, de garantir l'organisation d'élections générales libres, transparentes et conformes aux standards internationaux ;
2. Le respect de l'indépendance de la CENI ;
3. L'existence d'un consensus politique et d'une large mobilisation autour du processus et d'un dispositif susceptible de les maintenir tout au long du cycle électoral ;
4. La prise en compte, sans exclusive, de l'ensemble des citoyens en âge de voter dans les opérations d'inscription, et de modernisation des listes électorales.

Section II : Résultats et ressources pour les cycles électoraux 2010-2012

PARTIE 1 : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES DU PACE (2010-2012) EN REPUBLIQUE DE GUINEE (EN USD)

Priorité nationale : Gouvernance démocratique											
Effet UNDAF : D'ici à 2013, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats											
Effet Programme pays : Les règles du jeu démocratique sont mieux connues et respectées par tous les acteurs.											
Indicateurs Effet PACE :											
- Indicateur d'effet 1- Au moins 70% des électeurs en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales											
- Indicateur d'effet 2- Plus de 50% de participation aux élections présidentielles et législatives											
- Indicateur d'effet 3- Nombre de cas de contentieux gérés par la Cour Suprême											
- Indicateur d'effet 4- Taux de participation aux élections présidentielles											
Lignes de service du MYFF 2004-2007 : 2.6 & 2.7.											
Stratégie de partenariat: Cf. p.2 ci haut											
PRODUITS ESCOMPTES DU PROGRAMME PAYS	ACTIVITES PLANIFIEES	CADRE CHRONOLOGIQUE				RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE				
		2011	2012	2013	2014		Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant (en \$ US)	
<p><u>Résultat escompté 1</u></p> <p>Un projet d'appui au renforcement des capacités des acteurs de gestion du processus électoral est finalisé et des ressources sont mobilisées en appui aux scrutins</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1. Revue du PAEL organisée</p>	<p>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de SEF, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP électorale</p>	X				PNUD	04,000	PNUD	Administration expertise	P.M	
	<p>Réunion de validation du prodoc d'appui au cycle électoral</p>	X				PNUD	04,000	PNUD	expertise	P.M	
	<p>Information/sensibilisation des partenaires au développement</p>	X	X			CENIMATAP/PNUD	04,000	PNUD	expertise	P.M	

<p>2. CLEP du PACE organisé</p> <p>3. Un document de projet est signé</p> <p>4. Nbre de partenariats finalisés et de ressources versées</p> <p>5. MOU signés avec les agences d'exécution</p> <p>6. Plan d'achat annuel disponible</p> <p>7. Chronogramme et budget des scrutins disponible</p> <p>8. Le PAEL est clôturé conformément aux standards requis</p>	<p>Signature de partenariats avec les structures d'exécution et les partenaires au développement</p>	<p>X</p>		<p>PNUD</p>	<p>04.000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>
	<p>Elaboration du plan d'achat des équipements, matériels et documents électoraux</p>	<p>X</p>	<p>UTG/PNUD</p>	<p>04.000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>	
	<p>Validation du nouveau chronogramme et budget</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>04.000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>	
	<p>Organisation de la revue à mi parcours de l'exécution du projet</p>	<p>X</p>	<p>PNUD</p>	<p>04.000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>	
	<p>L'audit du PAEL est organisé</p>	<p>X</p>	<p>PNUD</p>	<p>04.000</p>	<p>PNUD</p>	<p>Consultant</p>	<p>P.M</p>	
<p>Sous Total Produit 1</p>							<p>4.200.533</p>	
<p>Résultat : Une liste électorale fiable et consensuelle est disponible et sert de base pour les élections présidentielles et législatives de 2010</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Site central sécurisé 2. Contrats signés avec les agences de téléphonie 3. Nombre de spots et de supports de sensibilisation 	<p>Finalisation de la sécurisation du site central</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>	<p>Allemagne/ 00117</p>	<p>Contrat de service</p>	<p>99.360,52</p>	
	<p>Atelier de validation de la stratégie d'affichage des listes</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>04.000</p>	<p>PNUD</p>	<p>expertise</p>	<p>P.M</p>	
	<p>Contractualisation avec les compagnies de téléphonie (activation du n° vert)</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>	<p>Allemagne/ 00117</p>	<p>Contrat de service</p>	<p>35.000</p>	
	<p>Contractualisation avec les sociétés de transport pour distribution des listes</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>	<p>USAID</p>	<p>Contrat de service</p>	<p>121.000</p>	
	<p>Elaboration de spots radio-TV sur l'affichage des listes</p>	<p>X</p>	<p>UTG</p>	<p>30000</p>		<p>Contrat de</p>		

diffusés sur les listes provisoire		Paielement démissions radiophoniques		30000		service		26.372,55	
4.	Nombre d'agents formés sur l'affichage des listes provisoires	x	UTG	30000	UE	Contrat de service			
5.	Nombre d'imprimantes disponibles pour les cartes	x	UTG	04.000	PNUD	Expertise		P.M	
6.	Nombre de missions de supervision des opérations organisées	x	PNUD	30000	USAID 10484	Contrat de service		10.000	
7.	Nombre de cartes distribuées	x	UTG	30000	USAID 10484	Contrat de service		4.000	
		x	UTG/CENI	30000	France/ 00112 GouG	Contrat de service		370.193	
		x	UTG	30000	USAID 10484	Contrat de service		60.000	
		x	PNUD	30000	UE/ /	Contrat de service		83.000	
		x	UTG	30000	UE /	Contrat de service		60.000	
		x	PNUD	04000	USAID 10484	Contrat de service			
		x	UTG	30000	PNUD	Expertise		P.M	

	Contractualisation avec un imprimeur pour la reproduction du guide de formation sur le contentieux électoral	x				PNUD	30000	USAID 10484	Contrat de service	2.000
	Atelier de formation des agents de la Cour Suprême et autres acteurs sur la gestion du contentieux électoral		x			UTG	30000	UE	Contrat de service	4.000
	Appui à la remontée des listes corrigées		x			UTG	30000	USAID/	Contrat de service	26.823,53
	Commande des imprimantes, encre et papier pour les cartes d'électeurs	x				PNUD/INPSO/ UTG	30000	USAID 10484	Contrat de service	965.000
	Elaboration d'une stratégie de distribution des cartes	x				UTG	04.000	TRAC	Contrat de service	P.M
	Confection de spots radio-TV sur la distribution des cartes		x			IFES			MOU	
	Contractualisation avec les radios publiques et privées pour la diffusion des spots		x			IFES				
	Confection et affichage de banderoles sur la distribution des cartes		x			IFES	37006	UE/00280		30.000
	Formation/sensibilisation des membres de la CENI/MATAP sur la distribution des cartes d'électeurs		x			UTG	04.000	PNUD	expertise	P.M
	Ateliers régionaux de sensibilisation des agents impliqués dans la distribution des cartes d'électeurs		x			UTG	30000/37 006	USAID/10484 UE/00280	Contrat de service	60.000
	Supervision de la distribution des cartes		x			UTG/CENI/MATA PIPNUD	30000/37 006	USAID/10484 EU/00280	Contrat de service	60.000
Sous Total Produit 2										2.236.263

Résultat escompté 3 : Les scrutins
(présidentiel, législatif et référendum)
sont organisés de façon libre, transparente, équitable, en accord avec les textes légaux

Indicateurs :

1. Nombre d'urnes et BV livrés et distribués
2. Nombre de spots et de supports de sensibilisation diffusés sur les scrutins
3. Nombre d'agents électoraux, de FDS et de partis politiques formés.
4. Nombre de rapports disponible sur l'observation des scrutins
5. Taux d'acceptation/contestation des résultats des scrutins

Atelier de validation de la stratégie d'organisation opérationnelle des scrutins	X				UTG	04000	PNUD	Contrat de service	P.M
Commande du matériel électoral	X				UTG/PNUD	30000/ 37006	Jpn/00141 UE/00280	Contrat de service	4.691.000
Commande des prés imprimés et formulaires	X				UTG/PNUD	37006	UE/00280	Contrat de service	349.689
Identification et contrat avec un dépôt	X				UTG/PNUD	37006	UE/00280	Contrat de service	113.500
MOU CENI-Armée pour transport/Dispatching des équipements par l'Armée	X				UTG/CENI	04000	Govrmt.	Contrat de service	P.M
Contrats pour acheminement du matériel électoral		X			PNUD	37006	UE/00280	Contrat de service	190.000
Contrats pour acheminement des dots électoraux		X			PNUD	04000	UE/00280	Contrat de service	373.800
Missions de supervision de la distribution des équipements		X			UTG	37006	UE/00280	Contrat de service	50.000
Atelier de validation des spécifications des bulletins de vote	X				UTG	37006	PNUD	Contrat de service	P.M
Confection des spots radio-TV sur le scrutin		X				37006		MOU	
Contrats avec les radios publiques et privées pour la diffusion des spots		X	X						
Confection des banderoles annonces du scrutin		X	X		IFES		UE/00280		

	Appui à la création d'un centre informatique de traitement des résultats	*	*		UTG/CENI	EU	Contrat de service	500.000
	Opérations électorales législatives							6 272 800
	Traitement des données et publication des résultats				CENI/MATAP			
	Sous Total Produit 3							
	Résultat escompté 4 Le développement continu des capacités des acteurs institutionnels et des organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine électoral est assuré en vue d'une pérennisation des acquis des élections présidentielles et législatives de 2010 (notamment par le biais de l'évaluation conjointe des acteurs institutionnels nationaux (CENI et autres) partenaires du développement). Cible 2011 : Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Nbre d'opérateurs électoraux et d'intervenants électoraux formés - Qualité du plan stratégique de la CENI - Centre de ressources de la CENI 							
	Formations des opérateurs électoraux et autres intervenants	2011-2012			CENI/MATAP/Agent d'exécution technique	A trouver		630.850
	Planification Stratégique, Développement des Capacités Institutionnelles et Pérennisation des acquis							
	Total Composante 3							
	Assistance Technique fournie par l'Unité de Gestion du Projet							
	Contingences générales (1%)							
	Frais de gestion du PNUD							
	GRAND TOTAL							30.041.952

BUDGET PERIODES PRE ELECTORALE

Désignation	Taux		Montant Total
	Francs guineens	Dollars US	
Frais de Transport			
Rapatriement des Kits	500 000 000	100 000	71 429
Logistique			
Transport, logistique, carburant affichage listes provisoires	500 000 000	100 000	71 429
Sous-total transport	500 000 000	100 000	71 429
B4-EQUIPEMENTS			
Achat de matériel technique			
Imprimantes Cartes d'électeurs	3 091 300 000	618 260	441 614
Edition des listes électorales			
Fournitures diverses pour affichage listes provisoires	1 812 350 000	362 470	258 907
Sous-total équipements	4 903 650 000	980 730	441 614
B6-Distribution des cartes d'électeurs			
Distribution des cartes d'électeurs	1 577 500 000	315 500	225 357
Sous-total B6-B7	1 577 500 000	315 500	225 357
TOTAL OPERATIONS	6 981 150 000	1 396 230	738 400
TOTAL Finalisation de la modernisation de la liste	6 981 150 000	1 396 230	738 400

BUDGET OPERATIONS ELECTORALES (Présidentielles et Législatives)

Taux 5 000 7000

Désignation	Montant Total Scrutin		
	GNF	\$ US	EUROS
A -OPERATION COMMUNE A LA PREPARATION DE L' ELECTION			
A1-ACHAT DU MATERIEL			
Sous-total achat du matériel	23 455 000 000	4 691 000	3 350 714
A2-ACQUISITION DES PREIMPRIMES ET FORMULAIRES			
Impression des documents électoraux (Code électoral, loi fondamentales, guides...)	0	0	0
Sous-total acquisition des primprimés et formulaires	1 248 443 000	249 689	178 349
A3-ACHEMINEMENT DU MATERIEL			
Location des véhicules pour acheminement du matériel électoral	800 000 000	160 000	114 286
Indemnités des personnels chargés de la manutention et répartition du matériel électoral	150 000 000	30 000	21 429
Sous-total acheminement du matériel	950 000 000	190 000	135 714
TOTAUX A1-A4	25 653 443 000	4 940 689	3 529 063
A5- FORMATION DU PERSONNEL ELECTORAL			
Formation des agents électoraux	3 760 000 000	752 000	537 143
Formation des membres des CA de recensement des votes	1 500 000 000	300 000	214 286
Formation des personnels de sécurité	500 000 000	100 000	71 429
Volontaires internationaux et nationaux d'appui aux démembrement de la CENI	2 500 000 000	500 000	357 143
Sous-Total formation	8 260 000 000	1 652 000	1 180 000
A-6 Traitement des résultats			

Création d'un centre de traitement informatique des résultats			2 500 000 000	500 000	357 143
Sous-Total Traitement des résultats					
Total			49 831 548 000	8 124 310	5 803 078
TOTAL GENERAL OPERATIONS COMMUNES			49 831 548 000	8 128 372	5 805 980
B- OPERATIONS SPECIFIQUES LIEES AU SCRUTIN PRESIDENTIEL					
B-1 Sensibilisation					
Sensibilisation des électeurs			2 500 000 000	500 000	357 143
Sous-Total sensibilisation			2 500 000 000	500 000	357 143
B-3 Documents électoraux					
Achat des bulletins de vote 1er tour (format A4)			15 000 000 000	3 000 000	2 142 857
Achat des bulletins de vote 2e tour (format A3)			10 000 000 000	2 000 000	1 428 571
Sous-Total documents électoraux			25 000 000 000	5 000 000	3 571 429
B-4 Acheminement des documents électoraux et résultats					
Indemnités du personnel du tri et de manutention des documents			200 000 000	40 000	28 571
Sous-Total documents électoraux			1 864 000 000	372 800	266 286
B5- Organisation du vote des guinéens de l'étranger					
B-7 Sécurité du Processus (A. Formation, déploiement, dotation petit équipement, etc)			2 000 000 000	400 000	285 714
Total opérations spécifiques liées aux scrutins			31 364 000 000	6 272 800	4 480 571
TOTAL GENERAL SCRUTIN PRESIDENTIEL			81 195 548 000	14 401 172	10 286 551
TOTAL SPECIFIQUE AU SCRUTIN LEGISLATIF			31 364 000 000	6 272 800	4 480 571
TOTAUX DES DEUX SCRUTINS			112 559 548 000	22 511 910	16 079 935
Assistance technique (24 mois)			17 688 000 000	3 537 600	2 526 857
TOTAL enrégistrement, scrutins et assistance technique			137.228.700.000	27.445.740	19.604.100
Frais de gestion du PNUD (7%)			9 606 009 000	1 921 202	1 372 287
TOTAL BUDGET ELECTORAL DU PANIER			146 834 709 000	29.366.942	20.976.387

BUDGET INDICATIF POUR LA PERIODE POSTELECTORALE – 2010-2011

Eléments et phases du projet	Activités	Descriptions	USD
1. Formations des opérateurs électoraux et autres intervenants			
Activité 1.1	Le cours BRIDGE sur l'Administration d'élections	Consultants internationaux	25 000
		Voyage à l'étranger et dans le pays	10 000
		Contrats	15 000
		Matériel/Equipement	10 000
		Divers	2 500
<i>Sous total activité 1.1</i>			62 500
Activité 1.2	Plan de formation, conception et production des supports	Définition de la stratégie opérationnelle Analyse, révision, rédaction et production des supports (Guides, manuels, présentations multimédias, vidéos de formation, etc.)	25 000
Activité 1.3	Renforcement des capacités des formateurs principaux et des agents de la sensibilisation et communication de la CNE (CNE et CREs)	Acquisition des matériels et fourniture pédagogique (Retro projecteur Multimédia, Camera, lecteur vidéo, tableau blanc, écran perlé, flip chart etc...) et mise en œuvre du programme de formation	25 000
Activité 1.4	Formation (face2face et eLearning) en Assistance Electoral Effective		100 000
<i>Sous-total</i>			212 500
2. Planification Stratégique, Développement des Capacités Institutionnelles et Pérennisation des acquis			
2.1 Assistance Technique : formations et Evaluations			
Activité 2.1.1	Planification stratégique : optimisation de ses structure et systèmes organisationnels internes	Formation pour une gestion intégrée des activités des cellules; logiciel de gestion de projet	115 000
Activité 2.1.2	Pérennisation des acquis : fourniture des indications aux fonctionnaires supérieurs de l'administration électorale pour leurs décisions quotidiennes	Audit sur l'évaluation des activités de cellules; fourniture d'un moyen d'évaluation des progrès dans les objectifs et les buts identifiés	17 500
<i>Sous-total</i>			132 500
2.2 Constitution d'un centre de ressource et de formation			
Activité 2.2.1	Mise en place d'une bibliothèque	Equipement, acquisition de la documentation et matériel pédagogique et gestion	150 000
Activité 2.2.2	Etude de faisabilité sur les liens entre le fichier d'état civil et le fichier électoral	* Etude préliminaire (y compris missions sur le terrain) * Atelier national de validation * Production de documents	40 000
Activité 2.3	Gestion des contentieux électoraux		
Activité 2.3.1	Voyages et recrutement d'experts		25 000
Activité 2.3.2	Formations et workshops		25 000
<i>Sous-total</i>			240 000
Evaluation du projet			40 000
Contingences générales (1%)			5 850
TOTAL			630 850
Frais de GMS (7%)			44 160
TOTAL GENERAL			675 010

LISTE DES ACRONYMES

AEC	Commission Electorale Australienne
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique d'Ouest
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CTP	Conseiller Technique Principal
DEX	Modalité de gestion directe
DPA	Département des Affaires Politiques
EAD	Division de l'Assistance Electorale
IDEA	Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale
MATAP	
OMD	Objectives du Millénaire pour le Développement
OSC	Organisations de la Société Civile
PACE	Projet d'Appui au Cycle Electoral
PAPP	Plan d'Action du Programme de Pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UGP	Unité de Gestion de Projet
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNOPS	United Nations Office for Project Services
PSO	Procurement Support Office/UNDP

ANNEXES

Annexe 1 : Calendrier des opérations pour les élections législatives 2009/2010

ACTIVITE PRINCIPALE	OPERATIONS PARTIELLES	DEBUT OP.	FIN OP.	IMPLICATION	COMMENTAIRES	ANNOTATIONS
Enregistrement électoral (Loi N°)	Etablissement Contrat Exécution enregistrement					opération finie OK
	Arrivée Conakry matériel enregistrement					opération finie OK
	Transport matériel vers régions					opération finie OK
	Déplacement des agents sur place					opération finie OK
	Fourniture cartographie électorale terrain					opération finie OK
	Envoi de matériels sur place					opération finie OK
	Campagne Informativ					opération finie OK
	Enregistrement électoral sur territoire national					opération finie OK
	Enregistrement électoral à l'étranger					opération finie OK
	Traitement des données (criblage + doublons)					opération finie OK
	Edition Listes électorales provi					opération finie OK
	Vérification/Distribution des Listes avant exposition					
	Exposition des Listes/Réclamations sur le terrain/ Campagne d'information					
	Procédures correction réclamations					
	Centralisation Listes Corrigées Terrain					
Recours contentieux recensement						
Saisie Corrections Listes Définitives						
Reception CENI des listes définitives					(# jours avant élections)	
DUREE GLOBALE OPERATIONS: # jours		DU	DU	AU		
CHRONOGRAMME DU RECENSEMENT FINALISE (LA CENI A DIVISE LES LISTES D'ELECTEURS EN # LISTES ELECTORALES DE BUREAUX DE VOTE)						
CONVOCAION DES ELECTIONS (LE Art #)	Décret fixant la date des élections	Date décret	31 jan 2010	Président de la République		(Art. Loi électorale n° dit # jours avant la date des élections)
	Cartographie électorale: localisation BV				(# jours)	
OPERATIONS ELECTORALES (Loi N° #)	Période présentation candidatures				(jusqu'à [rs. avant] Art # n°#	
	Acceptation Candidatures				(# jours) Art. # n°#	
	Reception CENI liste Candidatures définitives				(# jours) Art. # n°#	

ANNEXE 2 : Termes de références membres de l'unité de gestion du Projet

CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL :

1. Identification du Poste

Titre du Poste : Conseiller Technique Principal

2. Niveau Organisationnel

Durée : 12 mois avec possibilité d'extension

Date d'affectation : Immédiat/ Mai 2008

Lieu d'affectation : Conakry, avec possibilité de déplacements en cas de besoin

3. Justification

Dans le cadre du projet d'appui électoral et probablement la mise en œuvre d'un cycle électoral en Guinée la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Guinée lance un appel à manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Conseiller Technique Principal pour le Projet d'Assistance au Cycle Electoral en collaboration avec la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le Ministère de l'Administration du Territoire et ds Affaires Politiques(MATAP).

4. Fonctions Principales

Sous la supervision du RR et/ou du Directeur Pays, le CTP sera responsable de la mise en œuvre des activités et sera notamment chargé de :

1. Mettre en place l'unité de gestion du projet d'appui au processus ou cycle électoral ;
2. Assurer avec efficacité la gestion administrative et technique du Projet ;
3. Superviser et coordonner les actions et activités de l'Unité d'assistance électorale composée d'experts de haut niveau et du personnel d'appui ;
4. Elaborer un plan de travail ainsi que les plans de mise en œuvre des différentes composantes du Projet ;
5. Conseiller les acteurs et/ou intervenants de haut niveau (Ministres, CENI, partis politiques, medias et Organisations de la Société Civile) pour la conduite du processus électoral dans un environnement apaisé ;
6. Elaborer les termes de référence des missions de consultations prévues et apporter tout appui nécessaire au bon déroulement desdites missions ;
7. Assurer le plaidoyer auprès des acteurs du jeu électoral y compris les bailleurs de fonds et/ou partenaires au développement ;
8. Contribuer et veiller au maintien voire au renforcement du dialogue entre les acteurs et les intervenants du processus ;
9. Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des plans logistiques, de communication, de formation, des supports de formation pour la CENI et ses démembrements, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, et les Organisations de la Société Civile ;
10. Coordonner l'animation des séminaires de formation ou de renforcement des capacités des acteurs et intervenants du processus électoral ;
11. Assurer l'appui permanent et le suivi des activités du Projet ;

12. Elaborer et soumettre des rapports périodiques d'avancement du Projet au PNUD, aux partenaires au développement ayant confié la gestion de leurs ressources au PNUD à travers le Fonds Commun;
13. Contribuer avec le bureau du PNUD à la mobilisation, auprès des partenaires au développement, de ressources additionnelles pour le processus électoral;
14. Planifier et coordonner en liaison avec le bureau du PNUD, les rencontres des partenaires impliqués dans le processus et leur soumettre tous rapports ou documents en liaison avec le processus électoral;
15. Assister les missions d'évaluation, de dialogue politique et du processus électoral;
16. Apporter un appui technique aux différents travaux des consultants entrant dans ses domaines de compétence;
17. S'assurer en toutes circonstances que le Projet ne compromet nullement la crédibilité du SNU, les intérêts du pays, des partenaires impliqués dans le processus;
18. Apporter sur le processus tout conseil avisé et ciblé.
19. Accomplir toute autre tâche ou mission qui pourrait lui être confiée par le Représentant Résident du PNUD ou le Directeur Pays du bureau;

5. Qualifications et compétences requises

1. Doctorat en sciences sociales, gestion, administration, droit ou domaine assimilé;
2. Expérience professionnelle en administration publique d'au moins dix ans;
3. Expérience pratique de la gestion des projets avec le Système des Nations Unies;
4. Bonne connaissance de l'environnement politique, de l'administration des pays en développement en général et des pays de la sous région ouest africaine en particulier;
5. Grande expérience de l'organisation des élections en Afrique;
6. Bonne connaissance de la gestion des processus électoraux dans un contexte pré ou post crise;
7. Polyvalence dans différentes tâches relatives au processus électoral;
8. Aptitude à travailler sous pression dans un environnement multiculturel et complexe;
9. Bonne capacité rédactionnelle;
10. Aptitude à fournir des rapports et analyses politiques de très haut niveau;
11. Capacité à dialoguer avec des responsables électoraux, politiques et administratifs de très haut niveau;
12. Avoir assumé préalablement des fonctions de CTP dans le cadre de Projet multi donateurs;
13. Parfaite maîtrise du français parlé et écrit;
14. Connaissance de l'anglais.

EXPERT EN COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES PARTIS POLITIQUES, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES MÉDIAS

Sous la supervision du CTP et en liaison avec les autres membres du Secrétariat d'assistance électorale, l'expert en Communication et relations avec les partis politiques, la société civile et les médias est notamment chargé des tâches et / ou missions suivantes :

- Apporter un appui à la CENI et au MATAP dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi d'un Plan de communication ;
- Appuyer la CENI et le MATAP dans l'élaboration d'un Plan d'éducation civique et de sensibilisation, ainsi que de sa stratégie d'opérationnalisation ;
- Appuyer la CENI à élaborer un cadre de concertation avec les partis politiques, la société civile et les autres acteurs du processus ;
- Proposer à la CENI un code de conduite des acteurs et intervenants ;
- Apporter un appui technique à la CENI pour la préparation des conférences, points de presse et rencontres avec la société civile ;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'information et d'échange d'informations sur le processus électoral, ainsi que les actions des autres acteurs ou intervenants en liaison avec le processus/cycle ;
- Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations ad hoc, au Conseiller Technique Principal dans le domaine spécifique de sa compétence ;
- Exécuter, à la demande du CTP, toute autre tâche entrant dans le cadre des attributions, du domaine du projet et de l'Unité d'assistance électorale.

PROFIL EXIGÉ ET ATOUTS:

- Diplôme d'étude universitaire en sciences sociales, communication ou équivalent ;
- Connaissance de l'outil informatique (MS Office : logiciels Windows, Word, Excel...);
- Expérience avérée en matière de communication et de sensibilisation électorale ;
- Bonne maîtrise de la langue française ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et à coordonner les activités d'un groupe de travail ;
- Être en mesure de travailler sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

EXPERT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal et en liaison avec les autres membres du Secrétariat d'assistance électorale, l'expert administratif et financier est notamment chargé des tâches et / ou missions suivantes :

- Assister et veiller, au niveau du bureau du PNUD, à l'utilisation adéquate et efficiente des ressources et des moyens mis à la disposition du Projet par les partenaires ;
- Gérer toutes les activités relatives à l'acquisition du matériel électoral, maintenir un registre d'actifs, préparer les documents nécessaires pour les décaissements et veiller à une livraison des biens et services à temps, suivant les règles et réglementations du PNUD ;
- Conseiller la CENI et le MATAP sur les procédures de gestion budgétaire et financière applicables, selon les normes du PNUD ;
- Elaborer un Manuel de Procédures, en assurer la vulgarisation auprès de la CENI et des acteurs nationaux ;
- Fournir aux contractants les informations sur le monitoring financier et les lignes directrices en ce qui concerne les comptes, les rapports et les pièces justificatives ;
- Veiller à ce que tout déboursement de fonds se fasse à temps, dans le respect des procédures, du calendrier budgétaire et de décaissement ;
- Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations substantielles et/ou ad hoc, au Conseiller Technique Principal dans le domaine spécifique de sa compétence ;
- Fournir l'input pour les rapports financiers réguliers et des comptes consolidés du fonds commun ;
- Assurer le suivi des documents administratifs et financiers du personnel du Secrétariat ;
- Assister le Conseiller Technique Principal dans la concertation avec les parties prenantes au processus électoral ;
- Contribuer à la rédaction des Termes de Référence et à la constitution de la documentation relative aux acquisitions nécessaires pour les besoins de l'audit du fonds commun, à la préparation des réponses aux observations de l'audit et de l'examen des comptes ;
- Exécuter, à la demande du CTP, toute autre tâche entrant dans le cadre des attributions, du mandat du projet et du Secrétariat.

PROFIL EXIGE ET ATOUTS:

- Diplôme d'études universitaire, de préférence en sciences économiques ou de gestion, finances, comptabilité ou équivalent ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (MS- Office : logiciels Windows, Word, Excel...);
- Parfaite connaissance d'Atlas et maîtrise des procédures du Système des Nations Unies en matière de gestion, d'acquisition des biens et services ;
- Expérience avérée en matière de gestion d'un fonds commun multi donateurs ;
- Bonne maîtrise de la langue française ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et à coordonner les activités d'un groupe de travail ;
- Etre en mesure de travailler sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

EXPERT EN OPERATIONS ELECTORALES

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal et en liaison avec les autres membres du Secrétariat d'assistance électorale, l'expert en Opérations électorales est notamment chargé des tâches et / ou missions suivantes :

- Apporter un appui à la CENI et au MATAP dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi du Plan opérationnel pour les différentes consultations référendaire et électorales ;
- Elaborer, en liaison avec la CENI et le MATAP, un Plan d'appui logistique, ainsi que des stratégies d'opérationnalisation du plan de support logistique ;
- Fournir au Conseiller Technique Principal toutes informations substantielles dans le domaine spécifique de sa compétence pour permettre de conseiller le Comité de pilotage dans la planification stratégique et la prise de décision ;
- Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations ad hoc, au Conseiller Technique Principal dans le domaine spécifique des opérations, la planification et la logistique électorales ;
- Travailler avec le Directeur des Operations, le Secrétaire Général de la CENI pour assurer une meilleure coordination dans l'exécution des activités opérationnelles au niveau des démembrements de la Commission ;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'inventaire et de conservation du matériel électoral ;
- Assister le Conseiller Technique Principal dans la concertation avec les parties prenantes du processus électoral ;
- Exécuter, à la demande du CTP, toute autre tâche entrant dans le cadre des attributions et du mandat du projet et du Secrétariat.

PROFIL EXIGE ET ATOUTS:

- Diplôme d'étude universitaire en administration publique, sciences sociales, en Statistique ou équivalent ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (MS- Office : logiciels Windows, Word, Excel...);
- Expérience avérée en matière de gestion des processus électoraux et particulièrement dans le domaine des opérations et de la logistique ;
- Bonne maîtrise de la langue française ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et à coordonner les activités d'un groupe de travail ;
- Etre en mesure de travailler sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

CONSULTANT JURIDIQUE

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal et en liaison avec les autres membres de l'Unité d'assistance électorale, le consultant juridique est notamment chargé des tâches et / ou missions suivantes :

- Analyser les textes applicables au processus électoral ;
- Elaborer, le cas échéant, en liaison avec la CENI et le MATAP, un ensemble de propositions de textes et décisions nécessaires à la bonne conduite du processus électoral ;
- Apporter un appui au service juridique de la CENI et du MATAP ;
- Proposer et animer un programme de formation des différents acteurs et intervenants au processus ;
- Proposer des manuels ou fascicules adaptés à la Guinée pour la formation et la gestion du contentieux électoral ;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'analyse et de réaction rapide aux plaintes ou requêtes des acteurs du processus ;
- Evaluer les activités de formation en matière juridique menées dans le cadre du processus ;
- Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations spécifiques, au Conseiller Technique Principal dans le domaine de sa compétence ;
- Exécuter, à la demande du CTP, toute autres tâche entrant dans le cadre des attributions, du mandat du projet et de l'Unité d'assistance électorale.

PROFIL EXIGE ET ATOUTS:

- Diplôme d'études universitaires en droit ou équivalent ;
- Connaissance de l'outil informatique (MS- Office : logiciels Windows, Word, Excel...);
- Expérience avérée en matière juridique, de contentieux électoral et de standards internationaux applicables aux élections ;
- Bonne maîtrise de la langue française ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et à coordonner les activités d'un groupe de travail ;
- Etre en mesure de travailler sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Bonne capacité rédactionnelle et aptitude de synthèse ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

CONSULTANT(E) EN FORMATION/RENFORCEMENT DES CAPACITES

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal et en liaison avec les autres membres du Secrétariat d'assistance électorale, le consultant en formation/renforcement des capacités est notamment chargé des tâches et /ou missions suivantes :

- Elaborer, en liaison avec la CENI et le MATAP, un Plan de formation des différents acteurs et intervenants au processus ;
- Proposer des manuels ou fascicules adaptés à la Guinée pour la formation des acteurs et intervenants ;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'information et d'échange en matière de formation et sur les actions des autres acteurs ou intervenants dans le domaine ;
- Evaluer les activités de formation menées dans le cadre du processus ;
- Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations ad hoc, au Conseiller Technique Principal dans le domaine spécifique de sa compétence ;
- Exécuter, à la demande du CTP, toute autre tâche entrant dans le cadre des attributions, du mandat du projet et de l'Unité d'assistance électorale.

PROFIL EXIGE ET ATOUTS:

- Diplôme d'étude universitaire en sciences sociales ou équivalent ;
- Connaissance de l'outil informatique (MS-Office : logiciels Windows, Word, Excel...) ;
- Expérience avérée en matière de formation électorale ;
- Bonne maîtrise de la langue française ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et à coordonner les activités d'un groupe de travail ;
- Etre en mesure de travailler sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

Durée : 03 mois avec possibilité d'extension

Date d'affectation : Immédiat

Lieu d'affectation : Conakry, avec possibilité de déplacements en cas de besoin

Justification

Dans le cadre du projet d'appui électoral et probablement la mise en œuvre d'un cycle électoral en Guinée la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Guinée lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Expert informatique pour le Projet d'Appui électoral et du cycle électoral en collaboration avec la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

Cet expert qui travaillera au sein de l'Unité Technique de Gestion sera détaché auprès de la CENI pour le suivi de l'informatisation du fichier électoral et des autres tâches informatiques de la Commission Electorale.

Fonctions Principales

Sous la supervision générale du Directeur Pays, la supervision hiérarchique du CTP et du Président de la CENI, l'Expert Informatique sera responsable de la mise en œuvre des activités informatiques et sera notamment chargé de :

Procéder à l'actualisation de l'état des lieux du processus d'enregistrement et des besoins en informatisation du processus/cycle électoral ;

Evaluer l'opération d'enregistrement des électeurs et mettre en place un système ou une méthodologie appropriée de recueil et traitement des données ;

Superviser les actions et activités informatiques de la CENI et appuyer la mise en œuvre d'un système d'archivage ;

Préparer une méthodologie/technologie appropriée pour la capitalisation des données de l'enregistrement des électeurs, la pérennisation des acquis techniques ;

Préparer en liaison avec le CTP, les TDR pour l'évaluation de la qualité de la liste électorale au regard des critères d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité et d'inclusivité ;

Apporter une expertise dans un objectif de validation et de généralisation des solutions retenues par la CENI ;

Appuyer l'animation des séminaires de formation ou de renforcement des capacités informatiques des acteurs et intervenants du processus électoral ;

Assurer l'appui permanent et le suivi des activités informatiques de la CENI ;

Elaborer et soumettre des rapports périodiques d'avancement au CTP, PNUD, à la CENI;

Apporter un appui technique aux différents travaux des consultants entrant dans ses domaines de compétence ;

Accomplir toute autre tâche ou mission qui pourrait lui être confiée par le Représentant Résident du PNUD, le Directeur Pays du bureau, le CTP et le Président de la CENI ;

Qualifications et compétences requises

Maîtrise en sciences sociales, statistiques, informatique ou domaine assimilé ;

Expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans l'informatisation des processus électoraux ;

Bonne expérience de constitution d'un fichier électoral informatisé dans un pays africain en général et des pays de la sous région ouest africaine en particulier ;

Capacité à concevoir, appliquer et assurer la mise en œuvre d'une méthodologie de gestion informatique des données liées à l'enregistrement des électeurs ;

Bonne connaissance des outils informatiques de gestion des bases de données et de la sécurité de l'informatisation ;

Polyvalence dans différentes tâches informatiques relatives au processus électoral ;

Aptitude à travailler sous pression dans un environnement multiculturel et complexe ;

Bonne capacité rédactionnelle et aptitude à fournir des rapports et analyses informatiques de haut niveau ;

Capacité à dialoguer avec des responsables informatiques électoraux de haut niveau ;

Avoir assumé préalablement des fonctions d'expert informatique dans le cadre de Projet d'assistance électorale ;

Maîtrise du français parlé et écrit et connaissance de l'anglais.

ASSISTANT OPERATIONS ET LOGISTIQUE (RECRUTEMENT LOCAL)

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal et en collaboration avec l'expert Opérations électorales, l'Assistant Opérations et logistiques est notamment chargé des tâches et/ou missions suivantes ;

- Appuyer l'expert international dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan opérationnel et de support logistique ;
- Seconder l'expert international dans toutes les activités en relation avec les opérations, la logistique et la planification ;

- Recueillir pour les besoins du Secrétariat et aux fins de planification des opérations, toutes informations et données pertinentes ;
- Fournir des éléments pour les rapports d'avancement et toutes informations substantielles ;
- Exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par le CTP ou l'expert international.

PROFIL EXIGE ET ATOUS

- Diplôme en administration, sciences sociales, statistiques ou équivalent ;
- Maîtrise de l'outil informatique (MS- Office : logiciels Windows, Word, Excel...);
- Expérience en matière de gestion de projets, particulièrement dans le domaine des opérations et de la logistique ;
- Bonne maîtrise de la langue française, la connaissance de l'Anglais est un atout ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Connaissance du marché local et de la géographie de la Mauritanie ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

ASSISTANT(E) COMPTABLE (RECRUTEMENT LOCAL)

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal et en collaboration avec l'expert Administratif et financier, l'Assistant(e) Comptable est notamment chargé des tâches et/ou missions suivantes ;

- Appuyer l'expert administratif et financier dans l'élaboration et la mise en œuvre du Manuel de Procédures ;
- Seconder l'expert international dans toutes les activités en relation avec la comptabilité du Projet et du Secrétariat ;
- Recueillir, pour les besoins du Secrétariat et aux fins de planification des activités de décaissement et /ou d'appui des requêtes, toutes les informations et données pertinentes ;
- Fournir des éléments pour les rapports d'avancement et toutes informations substantielles ;
- Exécuter toutes tâches qui lui seront confiées par le CTP, l'expert international ou le consultant.

PROFIL EXIGE ET ATOUS

- Diplôme en sciences économiques ou de gestion, finances, comptabilité ou équivalent ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (MS- Office : logiciels Windows, Word, Excel...);
- Connaissance d'Atlas et des procédures du Système des Nations Unies en matière de gestion, d'acquisition des biens et services ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Capacité à planifier et organiser les tâches ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

ASSISTANT SENSIBILISATION ET FORMATION

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal et en collaboration avec l'expert Opérations électorales et le Consultant Formation, l'Assistant Sensibilisation et formation est notamment chargé des tâches et/ou missions suivantes ;

- Appuyer l'expert international et/ ou le consultant dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de sensibilisation et d'éducation civique ;
- Apporter un appui à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan de formation, y compris la rédaction des manuels et fascicules ;
- Seconder l'expert international et/ou le consultant dans toutes les activités en relation avec la sensibilisation, la communication et la formation ;
- Recueillir, pour les besoins du Secrétariat et aux fins de planification des activités de sensibilisation, éducation civique et formation, toutes les informations et données pertinentes ;
- Fournir des éléments pour les rapports d'avancement et toutes autres informations substantielles ;
- Exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par le CTP, l'expert international ou le consultant.

PROFIL EXIGE ET ATOUTS

- Diplôme en sciences sociales, communication ou équivalent ;
- Connaissance de l'outil informatique (MS- Office : logiciels Windows, Word, Excel...);
- Expérience en matière de communication, d'éducation civique et de sensibilisation ;
- Sens des relations publiques et aptitude à concevoir et transmettre des messages en direction du grand public ;
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Connaissance du milieu associatif et des médias ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Savoir conduire un véhicule et disposer d'un permis catégorie B.

TERMES DE REFERENCE DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de Pilotage est le plus haut organe décisionnel du Panier de fonds. Il définit les orientations stratégiques du Panier, notamment pour son mode de fonctionnement et sa gestion opérationnelle.

Composition :

Le Comité de Pilotage est composé des représentants des Partenaires Extérieurs participant au Panier (voir liste des signataires), du PNUD, de la CENI et du Gouvernement (MATAP, Primature, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère des Finances).

En plus de ces membres ordinaires, d'autres parties telles que les organisations de la société civile concernées et partenaires de mise en œuvre, pourront être invitées à assister comme observateurs au Comité de Pilotage (sans droit de vote). L'Unité de Gestion du Projet assurera le Secrétariat du Comité de Pilotage qui se réunira une fois tous les deux mois, et plus fréquemment selon le besoin et aura les responsabilités ci-dessous.

Responsabilités :

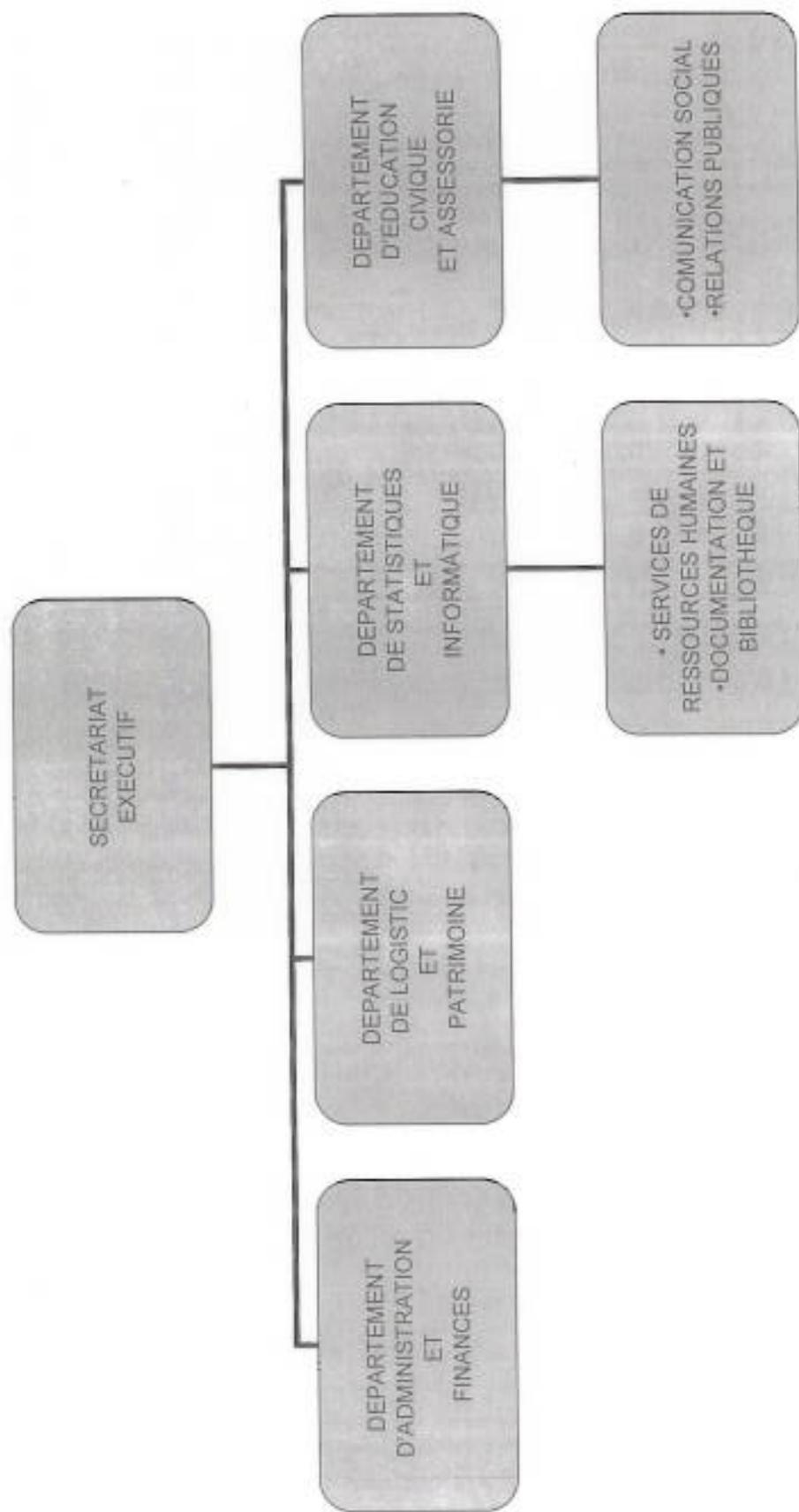
Le Comité de Pilotage est chargé de :

- Définir les orientations stratégiques de la mobilisation des financements destinés au Panier ;
- Décider de toutes les questions permettant d'assurer la gestion et le fonctionnement effectif du Panier et le fonctionnement de l'Unité de Gestion du Projet, en conformité avec les dispositions du Protocole d'Accord, de ses Annexes et du Document de Projet du PNUD ;
- Instruire l'Unité de Gestion du Projet sur les actions éventuelles à entreprendre si des circonstances extérieures rendent difficile le respect des délais et des indicateurs de performance d'origine ;
- Superviser l'Unité de Gestion du Projet dans son rôle de Secrétaire du Comité de Pilotage.

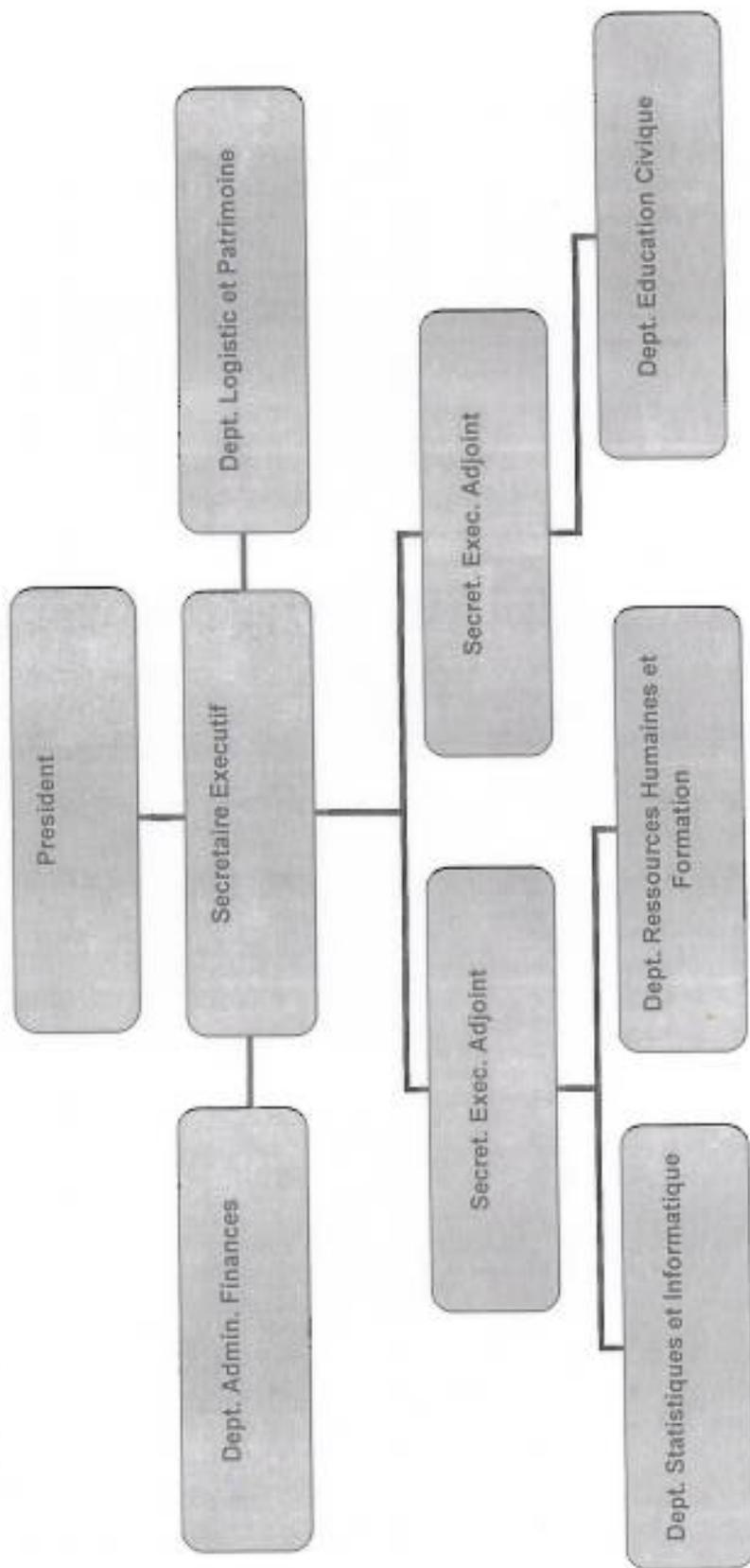
Prise de décision et quorum

Les décisions au sein du Comité de Pilotage doivent être prises par consensus. Il reste entendu également que la décision arrêtée ne devra pas être contraire aux dispositions d'aucun des accords de financement du programme, ni d'un document ayant fait l'objet d'un consensus. Elle ne pourra en outre porter que sur les modalités de gestion du panier.

Annexe 3 : Organigramme structurel de la CNE et ses démembrements



Annexe 4 : Organigramme fonctionnel de la CNE et ses démembrements

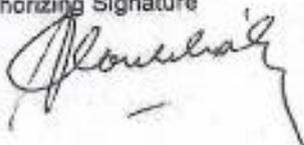


**CLEARANCE SLIP FOR ESTABLISHMENT OF AN EU FUNDED
UNDP CLOSED TRUST FUND**

Trust Fund Title and (Proj. #):

- "[Projet d'Appui au Cycle Electoral en Guinée (PACE) 2010-2012]"
- 4 550 000 € [EC contribution]
- EC Agreement ref: [Reference] 20.10/236-520

Designated Trust Fund Manager: **Adama Coulibaly, UNDP Country Director in Guinea**

Bureaux/Units	Signatures	Date
<p>1. Country Office / Regional Bureau</p> <p>a) Agreement reviewed and conformity with UNDP's mandate verified</p> <p>b) Check the conformity with UNDP Regulations and Rules</p> <p>c) Reporting requirement noted and accepted</p> <p>d) Executing agency acceptance of support cost arrangement confirmed</p> <p>e) Administrative cost arrangements confirmed</p> <p>f) Trust Fund Manager informed of his/her responsibilities as per attached document</p>	<p>UNDP Country Director in Guinea or Regional Director for <u>RB...</u></p> <p>Authorizing Signature</p> 	<p>10/04/2010</p>
<p>2. Partnership Bureau:</p> <p>a) General review of the agreement undertaken</p> <p>b) Conformity to general practice with donor confirmed</p> <p>c) Propriety of modality for intended contribution ensured</p> <p>d) Noting and clearing deviations from standard format</p> <p>e) Special issues noted as relevant</p>	<p><u>Antonio Vigilante</u></p> <p>BO Director</p> <p>Authorizing Signature</p> 	<p>15 AVR. 2010</p>

Comments: The signatory authority will be delegated to Adama Coulibaly UNDP Country Director in Guinea.